issn 0750-8700

ASSOCIATION DES NATURALISTES

de la vallée du loing et du massif de fontainebleau

(fondée le 20 juin 1913)

TOME LX - N°4

octobre - décembre

bulletin trimestriel

1984

ASSOCIATION DES NATURALISTES DE LA VALLÉE DU LOING ET DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU

SIEGE SOCIAL : Laboratoire de Biologie Végétale, Route de la Tour Dénecourt, 77300 FONTAINEBLEAU

TARIF DES COTISATIONS ET PRIX DE L'ABONNEMENT AU BULLETIN (pour 1985) :

Cotisation membre actif : 20 F

Cotisation membre bienfaiteur : à partir de 50 F

Abonnement au bulletin (4 numéros par an) : 60 F pour les membres
70 F pour les non-membres

Prix de vente au numéro : 20 F

Veuillez envoyer vos règlements directement au Trésorier : Gérard SENEE, 2 rue des Sapins, 77210 AVON. C.C.P. 569 54 R PARIS. Libellez vos chèques à l'ordre de "l'Association des Naturalistes".

Les auteurs trouveront les recommandations nécessaires à la rédaction des articles sur la troisième page de couverture.
Les manuscrits doivent être envoyés au Secrétaire général, directeur de la publication à l'adresse suivante :

Jean-Philippe SIBLET
55, Avenue de la Forêt
77210 AVON

La reproduction, sans indication de source, ni de nom d'auteur des articles et notes contenus dans le Bulletin des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau est interdite.

COMPOSITION DU BUREAU : Président d'honneur : Clément JACQUIOT
Président : François DU RETAIL
Vices-Présidents : François CANTONNET et Gilbert-Robert DELAHAYE
Secrétaire général : Jean-Philippe SIBLET
Secrétaire honoraire : Pierre DOIGNON
Trésorier : Gérard SENEE
Archiviste-Bibliothécaire : Jacques COSTE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Michel ARLUISON
Jean-Claude BOISSIERE
Lionel CASSET
Claude DUPUIS
Olivier FANICA
Christian GIBEAUX
Claude MERCIE
Jorge VIERA da SILVA
Jean VIVIEN

- Sommaire -

GEOLOGIE

- 18 mémoires inédits sur les sables de Fontainebleau, par Pierre DOIGNON..... p. 210

ORNITHOLOGIE

- Actualités ornithologiques du Sud Seine-et-Marnais : Printemps 1984, par Jean-Philippe SIBLET..... p. 213

ENTOMOLOGIE

- Sur la biologie de trois espèces de tordeuses en Forêt de Fontainebleau, par Christian GIBEAUX..... p. 227
- Une capture exceptionnelle : *Roeslertammia pronubella* D. & S. par Christian GIBEAUX..... p. 230
- Observation de *Proserpinus proserpina* à Souppes-sur-Loing, par Jacques COSTE..... p. 231
- *Udea rubigalis* Guenée, Espèce nouvelle pour la faune paléarctique capturée en Seine-et-Marne, par Christian GIBEAUX..... p. 233
- Analyse d'ouvrage : "Hémiptères Berytidae Euro-Méditerranéens" de Jean PERICART, par François CANTONNET..... p. 236

MYCOLOGIE

- Liste systématique des champignons observés pendant l'année 1983 dans le Massif de Fontainebleau et ses environs, par Jean VIVIEN..... p. 237

ARCHEOLOGIE

- Sur les bornes limitant le domaine de l'Abbaye de Chelles au Vaudoué et à Noisy-sur-Ecole, par Jean POIGNANT..... p. 251

METEOROLOGIE

- Le temps à Fontainebleau : Juin, Juillet, Août 1984, par Pierre DOIGNON..... p. 261

DIVERS

- Calendrier des excursions et des conférences, p. 203

- Nouveaux adhérents : p. 203

- Le mot du Trésorier : p. 203

- Annonce de la conférence du 16 novembre 1984 à AVON : p. 204

- Compte-rendu de la visite des Eaux de Paris (8/09/1984), par Josette RAPILLY : p. 205.

CALENDRIER DES EXCURSIONS ET DES CONFERENCES

7 OCTOBRE : Excursion mycologique en Forêt de Fontainebleau, en liaison avec les Naturalistes Parisiens, dirigée par M. VRIGNY et Mlle TURGIS. Rendez-vous gare de Fontainebleau-Avon à 09h00.

28 OCTOBRE : Agronomie. Visite de la Sucrerie de Souppes en fonctionnement sous la conduite de Fr. Du RETAIL et P. COUZON. Rendez-vous devant l'entrée de l'usine à 14h30.

4 NOVEMBRE : Sortie mycologique, dirigée par Jean VIVIEN et Pierre DOIGNON. Rendez-vous au carrefour des Grands-feuillards, Forêt de Fontainebleau à 09h00. ATTENTION : Cette sortie remplace celle prévue le 21 octobre et annoncée dans le dernier bulletin.

18 NOVEMBRE : Excursion ornithologique à l'étang de Fontaine-le-Port, dirigée par Gérard SENEE et Jean-Philippe SIBLET. Sortie de la matinée. Rendez-vous gare de Fontaine-le-Port à 09h15. Prévoir des vêtements chauds.

16 NOVEMBRE (Vendredi) : Soirée-Conférence à 21h00, à la Maison dans la Vallée à AVON avec pour thème "Les oiseaux inconnus du Sud Seine-et-Marne" (Voir détails page suivante).

20 JANVIER : ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.N.V.L. à 14h30, Maison dans la Vallée, Rue du Vieux rû à AVON (500 mètres de la gare de Fontainebleau-Avon). A l'issue de l'Assemblée, une conférence accompagnée d'une projection sera présentée par O. FANICA et Fr. Du RETAIL.

- NOUVEAUX ADHERENTS -

Monsieur Philippe WOLF, 3 rue Charles Lefèbvre, 77210 AVON.

Madame Annie-Dominique CHEVALIER, Les Vanels, 84490 SAINT-SATURNIN D'APT.

- LE MOT DU TRESORIER -

Pour faire face aux diverses augmentations (impression du bulletin, frais d'expédition...), il a été décidé d'augmenter légèrement les tarifs des abonnements pour l'année 1985. Ceux-ci sont fixés à 60 Francs pour les membres et 70 francs pour les non-membres. Les cotisations restent inchangées.

Nous espèrons conserver votre confiance, et demandons aux personnes qui ne désireraient pas renouveler leurs abonnements de bien vouloir nous en informer par courrier avant l'envoi du premier bulletin de l'année 1985 (15 décembre). Merci d'avance.

-Conférence-

16 NOVEMBRE - 21h

L' A N V L propose une soirée conférence le vendredi 16 novembre à 21h00 à AVON (Maison dans la Vallée, voir plan ci-dessous).

Celle-ci aura pour thème : "LES OISEAUX INCONNUS DU SUD SEINE-ET-MARNAIS", et donnera lieu à la projection d'un diaporama. Une présentation des buts et des activités de l'Association sera effectuée à destination des habitants d'Avon.

Participation aux frais : 10 Francs.

Venez nombreux !!

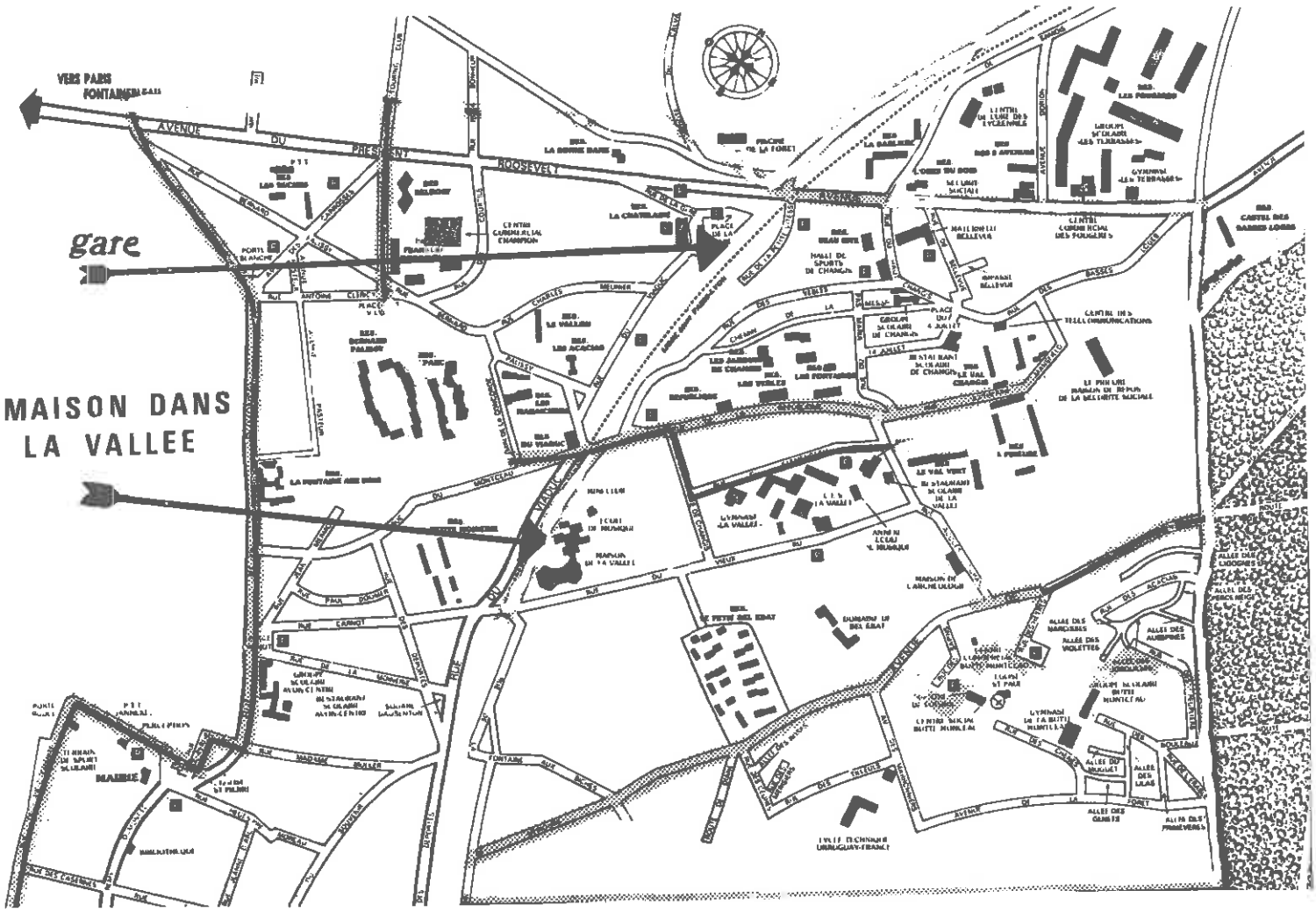

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DES EAUX DE PARIS (8/09/1984)

Excursion guidée par Monsieur JOLY, ingénieur au Service des Eaux de la Ville de Paris.

I) HISTORIQUE

"Pendant des siècles, l'histoire de l'alimentation en eau de Paris s'est placée sous le double signe de la pénurie et de la mauvaise qualité".

- Dans les premiers âges, la Seine a naturellement fournit l'eau nécessaire aux populations installées dans ses îles ; mais au fur et à mesure de l'expansion démographique, les habitations s'écartent du fleuve et le problème de l'acheminement de l'eau se pose. Le premier ouvrage construit pour le résoudre fut l'aqueduc romain d'Arcueil de 16 kms de long qui amène dès le IVème siècle, 2000 mètres cube d'eau par jour, en provenance des sources de Rungis et Wissous à quelques établissements publics du Quartier Latin (Luxembourg, Abbaye de Cluny). Il fut détruit lors des invasions normandes et il ne reste que quelques vestiges à Arcueil et rue Saint-Jacques à Paris.

- Au XIIIème siècle des travaux de captage sont entrepris par les moines du Prieuré Saint-Lazare, à partir des sources du Pré Saint-Gervais et de Belleville, alimentant quelques établissements privés et quelques fontaines publiques.

- Au XVIIème siècle, Marie de Médicis fait construire un aqueduc de 13 kms qui suit le même tracé que l'aqueduc romain et conduit par jour 1100 m3 des eaux de Rungis au Palais du Luxembourg et également à quelques fontaines publiques. Parallèlement, Henri IV fait construire des pompes hydrauliques sur la Seine (Samaritaine, Notre-Dame) qui élèvent ainsi, l'une 700, l'autre 1500 m3 d'eau par jour, eau de mauvaise qualité et vecteur de toutes les épidémies. L'eau reste une denrée rare. Quelques concessions de branchement direct sur les aqueducs et les fontaines sont distribués aux Grands de la Cour et aux Communautés Religieuses. Les bourgeois se font livrer à domicile par des "porteurs d'eau". Le peuple s'alimente aux rares fontaines, aux puits dont l'eau est infecte, ou, directement à la Seine.

- Cet état de faits dure pendant le XVIIIème siècle malgré la construction de pompes à vapeur sur les berges de la Seine (Chaillot et Gros Caillou) qui ajoutent une production de 5000 m3 par jour.

- Le XIXème siècle est celui des réalisations positives, aussi bien en ce qui concerne la quantité que la qualité de l'eau souterraine dsitribuée à Paris. C'est en effet sous Napoléon III que le baron Haussmann, préfet de la Seine, confie la tâche d'approvisionner Paris en eau potable à l'ingénieur Belgrand. Ce précurseur décide la création de deux réseaux distincts de distribution. Bien entendu, le système ancien devient un réseau d'eau non potable. Les travaux de recherche entrepris dans le Bassin Parisien permettent bientôt de capter l'eau potable à des sources situées à 150 kms autour de Paris. Elle est amenée gravitairement par 600 kms d'aqueducs répartis en quatre ouvrages et réalisés ainsi :

1863 à 1865 : dérivation de la Dhuis qui produit 25000 m3/jour

1867 à 1874 : dérivation de la Vanne qui produit 145 000 m3/jour

1890 à 1893 : dérivation de l'Avre qui produit 160000 m3/jour

1897 : dérivation du Loing qui produit 215000 m3/jour

soit un total de 545 000 m3/jour environ, qui constituent le squelette du réseau moderne d'alimentation en eau de Paris. La consommation totale actuelle de Paris intra-muros en eau potable étant de 800 000 à 1 000 000 de mètres cube par jour, la différence est fournie par des usines de filtration des eaux de rivières.

II) VISITE

POSTE DE DESQUINEMARE

Durant cette journée du 8 septembre, nous nous sommes attachés à découvrir les moyens de captage et acheminement de l'eau de notre région vers Paris. Pour la bonne compréhension des choses, Monsieur JOLY a choisi de nous conduire d'abord au poste de stérilisation de Desquinemare situé en forêt de Fontainebleau, où nous avons pu appréhender le sujet dans son ensemble grâce à une carte des Dérivations sur un tableau lumineux, judicieusement animé et commenté.

- L'aqueduc de la Vanne long de 156 kms amène l'eau de sources hautes situées à 20 kms en amont de Sens et situées à la cote 130. Il permet l'acheminement de 50 000 m3/jour issus de la craie du Sénonien, par simple gravité jusqu'à la cote 80 à Paris et recueille au passage l'eau de sources basses, élevée de 30 mètres environ par moulins hydrauliques ou turbines, notamment à l'usine de Forge. Après Sens et jusqu'à Fontainebleau le transport se fait uniquement par gravité, cette portion d'aqueduc en grande partie aérien de 70 kms étant constituée de conduites de 2 mètres de diamètre avec une pente très faible et pourtant suffisante de 13 cm par kilomètre.

- l'aqueduc du Loing est un ouvrage en grande partie souterrain de 73 kms de long avec une pente de 10 cm par km. Deux dérivations en provenance des sources du Loing (La Joie à Nemours et Chaintreauville) et du Lunain (Villeron et Villemer), se rejoignent à l'usine de Sorques où l'eau est élevée de 40 à 45 mètres. A la production de ces sources, respectivement de 30 000 et 40 000 mètres cube par jour, s'ajoute celle provenant de forages tels que ceux de Bourron qui fournissent 20 000 m3/jour.

D'autres captages sont effectués dans le calcaire de Champigny de la région de Provins. La dérivation de la Voulzie regroupe ainsi les eaux des captages de la Voulzie, du Durteint et du Dragon à l'usine de Longueville où 100 000 m3 d'eau par jour sont élevés de 60 à 65 mètres. Ce sont au total 350 000 m3 d'eau qui arrivent ainsi par jour à l'usine Desquinemare et que nous avons pu voir couler avec force et se mêler dans un grand bassin couvert, avant le traitement. Car cette eau de source, durant les 72 heures d'acheminement vers Paris à la vitesse de 3 à 4 kms/heure, risque d'être contaminée et des analyses de contrôle sont faites régulièrement : hebdomadaires à la source, elles deviennent quotidiennes au niveau de l'aqueduc.

Ce sont surtout des analyses bactériologiques qui sont pratiquées auxquelles on ajoute la mesure de quelques éléments chimiques importants. Une analyse chimique complète est effectuée une fois par semestre. Les résultats de ces analyses ont ainsi pu montrer que le taux de nitrates au niveau de la nappe captée est passé de 10 à 20 mg par litre en dix ans, taux restant tout à fait acceptable en ce qui concerne la potabilité. Afin de prévenir les pollutions possibles en

ADDUCTIONS SUD-EST DE LA VILLE DE PARIS

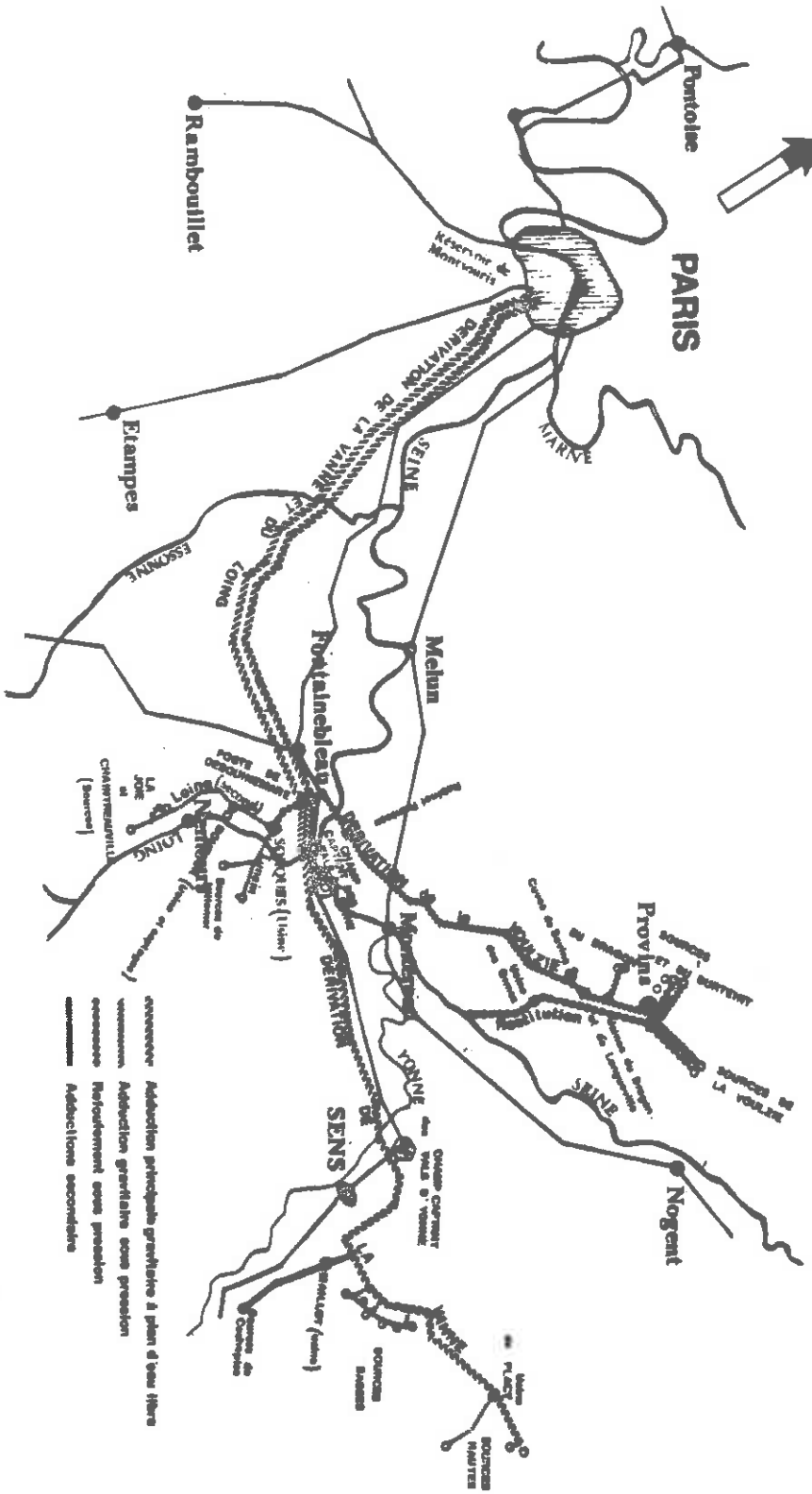

aval de Desquinemare, l'eau passe alors par le poste de chloration qui s'effectue à la dose infime de 0,30 mg par litre. Avant de quitter ce premier point de visite, chacun a pu, en toute quiétude, comparer les qualités gustatives des eaux de la Vanne, de la Voulzie et du Loing.... avant chloration bien entendu !

USINE ELEVATOIRE DE SORQUES

Dès l'an 1900, cette usine permettait, à l'aide de magnifiques pompes à vapeur dont il reste un exemplaire qui a fait l'admiration de tous, d'élever 40 à 50 000 m3 d'eau par jour en provenance des sources du Loing et du Lunain. Depuis 1970 ces merveilleuses machines sont totalement remplacées par des pompes électriques de 20 000 volts et un diesel alternateur qui se met en route en cas de coupure de l'alimentation électrique. Tout ceci est beaucoup moins spectaculaire que les anciennes pompes à vapeur, et il ne nous reste qu'à regarder le tableau et la console "presse boutons", car tout est devenu automatique. C'est un automate qui détermine l'action des pompes en fonction du débit des sources (85 000 m3 le jour de notre visite).

PUITS DE VILLERON

C'est l'arrêt qui aura sans doute le plus marqué les participants à cette sortie. Dans cette zone marécageuse, l'eau était naturellement présente partout, mais non exploitable. On a donc creusé des puits de 2 à 3 mètres de diamètre pour aller chercher l'eau qui sourd de diaclases situées à 15 ou 20 m de profondeur. Nous avons vu l'un des deux principaux, trente quatre autres plus petits ayant été creusés dans cette propriété de la Ville de Paris.

Nous avons été impressionnés d'une part par le volume de ce puits et d'autre part par la limpidité de l'eau ainsi stockée que nous avons pu apprécier grâce à l'éclairage électrique de la diaclase. Monsieur JOLY nous a alors précisé que l'eau est considérée comme potable lorsque l'on voit le fond du puits à travers 5 m d'eau, or nous étions à 20 m et constations à peine une légère opalescence. Une canalisation souterraine située à la partie haute de ce puits permet à l'eau de rejoindre les autres captages en gargouillant. Avec quelque peine, nous nous sommes arrachés à ce spectacle grandiose et envoûtant.

FORAGES DE BOURRON

A Bourron où nous nous sommes rendus ensuite, la nature du sol au-dessus de la nappe souterraine ne permettait pas la construction de tels puits. Il y avait 15 à 20 mètres de gravier, et c'est la technique des forages qui a permis l'exploitation. Trente-sept forages sont répartis sur une très petite surface et l'eau est relevée de 30 à 50 m par des tuyaux de 20 à 30 cm de diamètre. C'est l'eau de la région qui a la plus faible teneur en nitrates ; peut-être parce qu'elle est en liaison avec les gouffres de Larchant et bénéficierait de filtrations naturelles importantes. Le débit varie en fonction des saisons, la répercussion se faisant environ à trois mois d'écart. Nous n'avons pas quitté Bourron sans avoir admiré, dans la petite usine, deux splendides roues à aube en bois de sapin qui servent à élever l'eau et qui tournent l'une à 3 et l'autre à 4 tours/mn.

SOURCES DE LA JOIE ET CHAINTREAUVILLE

Quelques tours d'autres roues moins poétiques nous ont conduit à notre dernière station de la journée, à Nemours, où des galeries ont été creusées pour recueillir l'eau des coteaux du Gâtinais. Un réseau assez important de 436 mètres de galeries permet ainsi de recueillir 18 000 m3 par jour, car les diaclases sont assez

espacées. La galerie principale est parallèle aux coteaux et est augmentée par des parties transverses où le captage se fait par forage. Après avoir parcouru quelques dizaines de mètres au-dessus de l'eau ainsi captée, dirigée et qui chante joyeusement dans ces galeries, nous avons pu voir le bouillonnement de l'eau à la sortie de deux diaclases et de quelques forages faits à partir de la surface, nous permettant de constater qu'il y avait alors 20 mètres de terre sur nos têtes.

C'est un spectacle fascinant de voir ainsi sourdre la vie sous terre, et nous garderons tous un souvenir ému de cette journée au cours de laquelle nous avons pris conscience de l'importance de l'eau souterraine dans notre région.

Josette RAPILLY

CHEZ MICHEL CHABOSY, LIBRAIRE, A FONTAINEBLEAU

49, Rue Grande

Tèl. 422.27.21

POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNEE
****

- "L'ECOLE DE FONTAINEBLEAU" de Jean-Jacques LEVEQUE.

Plus que toute autre école artistique, celle à qui Fontainebleau a donné son nom témoigne des rapports profonds qui s'établissent entre l'art et le pouvoir, et combien il participe d'un pouvoir politique. Ce très beau volume de 280 pages au format 25x30 cm, est relié pleine toile sous jaquette en couleurs, laminée. L'illustration abondante comprend 240 reproductions de dessins et de gravures, la plupart à pleine page, ainsi que 48 hors-texte en couleurs dont plusieurs sur double page.

585 F.

- "LA FORET DE FONTAINEBLEAU EN CARTES POSTALES ANCIENNES"

PROMOTION sur présentation de cette annonce

Edition brochée ~~90 F~~ 50 F

Edition reliée ~~175 F~~ 100 F

Bull. ANVL Tome 60 n° 4 1984

GEOLOGIE

18 MÉMOIRES INÉDITS SUR LES SABLES ET GRÈS DE FONTAINEBLEAU

Par Pierre DOIGNON

Ainsi que nous l'avons annoncé (Bull. ANVL 60 (2) : 83-84), l'Association des Géologues du Bassin de Paris vient de consacrer la totalité de son deuxième bulletin de l'année 1984 (110 pages, 11 cartes, 47 coupes et dessins, 42 photos de structures gréseuses), à la publication de 18 communications présentées aux Journées géologiques de Fontainebleau des 4 et 5 octobre 1983 dont nous avons rendu compte (Bull. ANVL 60 (1) : 9-13) suivies d'une séance de discussions le 15 février 1984 à Paris, Maison de la géologie (Bull. ANVL 60 (2) : 84-85).

Nous ne reviendrons donc pas sur l'analyse thématique de ces travaux, mais il est indispensable pour la bibliographie, les bilans et synthèses d'une documentation sur la géologie locale, de répertorier par auteurs, titres et références, les sujets traités dans cete publication qui constitue désormais l'ouvrage de base pour les recherches contemporaines et les observations futures visant les problèmes posés par les sables et grès de Fontainebleau.

Dans sa présentation générale, notre collègue le Professeur Charles POMEROL (Université Paris VI) souligne la contribution des équipes universitaires et des associations, sans oublier les Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau (p. 3).

Professeur François ELLENBERGER (université Paris XI/Orsay) : "Le problème des grès de Fontainebleau. Bref coup d'oeil historique". (pp 5-10)

Analyse des mémoires depuis le XVIIIe siècle avec un "Tableau des opinions émises sur les grès de Fontainebleau". Origine des sables, formation des grès, morphologie, chaos rocheux, stratification, cristaux, infiltrations, "rochers" siliceux et "monts" calcaires, hypothèse dunaire, origine de la silice, âge, fissuration, etc).

François ELLENBERGER : "Contribution à l'étude géologique de la Forêt de Fontainebleau : structure fine des bandes gréseuses et moules de racines" (pp. 11-21).

Bandes, superbandes, interbandes entre Franchard et le Vaudoué, anomalie en structure circulaire des Trois-Pignons, Paléotopographie, hiatus de non-grésification linéaires, moules de racines végétales dans le grés aux Rochers de la Reine, aux Béorlots, aux Trois-Pignons, origine de la silice, diaclases.

Médard THIRY, Jean-Pierre PANZIERA et Jean-Michel SCHMITT (Ecole des Mines, Centre de géologie de Fontainebleau) :

"Silicification et désilicification des grès et sables de Fontainebleau. Evolution morphologiques des grès dans les sables et à l'affleurement" (pp. 23-32).

Dalles quartzitiques, lithologie, minéralogie, pétrographie, "gogottes", platières, fracturation, chaos rocheux, roches-éponge, vasques, bourrelets, réseaux polygonaux, altérations.

Yvette DEWOLF (Université Paris VII, Géographie physique) : "Les grès à ciment calcaire dans la région de Fontainebleau. Intérêt paléogéographique" (pp. 33-36)

Macroscopie, microscopie : Belle-Croix, Trois-Pignons, Carrefour du Houx, Bourron-Marlotte.

Daniel OBERT (Université P. et M. Curie) : "Les grès de la bordure nord du cirque des Trois-Pignons. Rôle de la tectonique dans la génèse des alignements gréseux stampiens" (pp. 37-42).

Morphologie des corps gréseux, les quatre niveaux de grésification, alignements, fracturation des grès, diaclases, contraintes, génèse, cimentation.

Bernard GEZE : "Hypothèses hétérodoxes sur les grès de Fontainebleau" (pp. 43-45).

Origine des alignements gréseux au sommet de barres sous-marines en cordons parallèles à la côte, origine des pseudosquames polygonales analogues aux structures des Stromatolites de récifs algaires sur les barres sous-marines.

Olivier TELLIER (Université Paris VII, Géographie physique) : "Carrière de Bourron-Marlotte, Présentation. Premiers résultats d'analyses". (pp. 47-52).

Description, coupe des neufs niveaux, granulométrie, minéralogie, morphoscopie.

Claude LORENZ, Daniel OBERT (Université P. et M. Curie, Géotectonique) et Georges MASCLE (Université de Grenoble, Institut Dolomieu) : "Thermoluminescence naturelle des sables de Fontainebleau". (pp. 53-56)

Technique, courbes en divers sites, analogie des sables stampiens avec les sables cuisiens, thanétiens, bartoniens ; paléogéographie, origine des sables de Fontainebleau provenant du remaniement des précédents repris dès l'Eocène inférieur.

Jean-Claude KOENIGUER (Université P. et M. Curie, Paléobotanique) et Daniel OBERT (Id. Géotectonique) : "Bois silicifiés de feuillus (Icacinacées) dans les sables du Massif des Trois-Pignons" (pp. 57-59).

Paléoflore subtropicale sous climat de même ordre au retrait de la mer stampienne.

C. PRIOLO (Ecole des Mines, Géologie de l'ingénieur) "Utlisations des sables de Fontainebleau. Spécifications. Gisements. Contraintes d'environnement" (pp. 61-66).

Verrerie, fonderie, réfractaires, polissage, granulats, bétons spéciaux.

Anne-Marie ROBIN (Université P. et M. Curie, géodynamique) : "Role de la pureté des sables ou de leur recharge en éléments fins altérables dans la pédogénèse podzolisante. Niveau d'intervention de la végétation. Ouverture sur les applications forestières". (pp. 67-73).

Micromorphologie, matériau, altération, relations sol/forêt.

M. CRACHET (Institut national agronomique, Pédologie) "Les sols sur affleurements de sables stampiens à leurs limites sud-ouest en relation avec les conditions de dépot et les remaniements de ces formations" (pp. 75-81).

François MENILLET (B.R.G.M., Orléans) "Le calcaire d'Etampes et ses accidents siliceux. Remarques sur ses relations géométriques, chronostratigraphiques et paléogéographiques avec les sables et grès de Fontainebleau" (pp. 83-87).

Claude LORENZ (Université P. et M. Curie, Sédimentation) : "Manifestations tectoniques intrastampiennes dans le sud du Bassin de Paris" (pp. 89-91).

Au fond du golfe des sables de Fontainebleau ; paléogéographie, tectonique entre le bassin de Paris et le sillon ligérien.

Yvette DEWOLF et Fernand JOLY (Université Paris VII, Géographie physique) :"Genèse et évolution du relief en Forêt de Fontainebleau par analyse de la carte géomorphologique au 1/25 000 Fontainebleau 1-2" (pp. 93-97).

Document inédit, joint en encart au Bulletin, repérant entre Franchard et le Vaudoué, structures, tectonique, altérations, soutirages, glissements, ruissellements, dynamique éolienne et périglaciaire, sables soufflés, dunes quaternaires, hydromorphie.

Le texte de cette communication est d'ailleurs une excellente synthèse claire, méthodique, générale et complète des multiples problèmes, observations, qui se posent et des multiples solutions, hypothèses, interprétations que proposent les géologues contemporains pour les résoudre.

André SIMONIN (Centre C.N.R.S., télédétection) "Apport d'un enregistrement du satellite SEASAT (Radargraphie) à la connaissance du milieu physique dans la région de Fontainebleau" (pp 99-103).

Essentiellement au Rocher de la Salamandre et au Rocher de la Combe avec photographie satellitaire accusant un décalage des alignements gréseux.

Une riche bibliographie de 192 références, complète ce volume essentiel (pp. 105-109).

Pierre DOIGNON

Bull. ANVL Tome 60 n° 4 1984

ORNITHOLOGIE

ACTUALITÉS ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS

- PRINTEMPS 1984 -

Période du 1er mars au 30 juin 1984

Rédacteur : Jean-Philippe SIBLET

Observateurs : Charles-André BOST (CHB), Jacques COMOLET-TIRMAN (JCT), Denis COSSU (DC), Fernand DEROUSSEN (FD), Dominique FANTINI (DF), Philippe GAUCHER (PG), Philippe GOUPIL (PGO) Laurent GRIVET (LG), Gérard SENEE (GS), Jean-Philippe SIBLET (JPS), Olivier TOSTAIN (OT), Jean VIVIEN (JV).

Abréviations utilisées : Sablières de Cannes-Ecluse : CE
Sablières de Barbey : BA
Sablières de la Brosse-Montceau BM
Sablières de la Grande-Paroisse GP
Etang de Fontaine-le-Port : FP
Etang de Galetas : GA
Plaine de Chanfroy (Massif des Trois-Pignons) : CH.

Météorologie : Mars et mai seront des mois froids et pluvieux alors qu'avril par contre sera beau et sec. Les mauvaises conditions de la fin mars sont certainement la cause du retard de l'arrivée de certains migrateurs printaniers.

I - INTRODUCTION

Ce printemps sera caractérisé par le faible passage d'anatidés et l'arrivée tardive de nombreux passereaux migrateurs. Parmi les faits nouveaux concernant les oiseaux nicheurs, il faut relever la nidification du Fuligule milouin et de la Rousserolle turdoïde en Plaine de Chanfroy. Au chapitre "raretés" on notera la présence à nouveau d'un Grèbe jougris en plumage nuptial dans la région de Galetas, trois observations du Faucon Pélerin, mais surtout la première mention régionale du Goéland leucophée et celle de la sous-espèce Groënlandaise du Traquet motteux.

II - LES FAITS SAILLANTS DU PRINTEMPS

GREBE HUPPE *(Podiceps cristatus)* :

Les effectifs de cette espèce restent assez faibles tout au long de la période considérée. Maximum locaux : 57 à CE le 2/03, 35 à Misy le 8/03, 21 à la GP le 10/03, 26 à la BM le 10/03, 23 à Sorques le 7/04.

GREBE A COU NOIR *(Podiceps nigricollis)*

Bonne saison pour cette espèce : 1 à GA le 7/04 (JPS), 6 à CE et 2 à l'étang du Parc-Thierry le 15/04 (JPS), 3 à BA du 5 au 12/05 (LG, JPS,OT).

HERON CENDRE *(Ardea cinerea)* :

Encore 4 individus en plumages nuptiaux à FP le 9/04. Regroupements postnuptiaux au Marais de Larchant avec un maximum de 29 oiseaux le 21/06 (LG).

BUTOR ETOILE *(Botaurus stellaris)* :

Pour la seconde année consécutive, l'espèce est présente au Marais de Larchant, avec cette année 2 chanteurs en avril. La nidification n'a pu être prouvée, mais elle semble probable. En dehors de Larchant, il faut souligner la donnée remarquable d'un chanteur au Marais d'Episy (DF). Les blessures occasionnées par l'extraction du sable commenceraient-elles à se cicatriser ?

GRAND CORMORAN *(Phalacrocorax carbo)* :

Peu abondant ce printemps : 1 individu de la sous-espèce continentale à la GP le 2/03 (JPS), 7 à CE et 2 à GA le 7/04 (LG, JPS) et 1 immature le 29/04 à FP (GS).

OIE CENDREE *(Anser anser)* :

1 à BA le 10/03 (JPS), 7 le 18 et 2 le 24/03 à GA (JPS).

CANARD SIFFLEUR *(Anas penelope)*

Passage très net le 7/03 dans toute la région : 3 (2 mâles) à la GP, 22 à Vimpelles, 2 à Marolles (LG, JPS). Observation tardive d'une femelle à GA le 1/05 (JPS).

CANARD CHIPEAU *(Anas strepera)* :

Comme l'espèce précédente, la journée du 7/03 aura fournie la totalité des observations du passage pré-nuptial : 4 à la GP, 6 à CE, 3 à Vimpelles, 15 à Balloy, 5 à GA, 8 à la Genevraye et 2 à Sorques.

SARCELLE D'HIVER *(Anas crecca)* :

Quelques observations en mars (maximum 5 au PF le 23). Léger passage début avril. A noter l'observation de 13 individus le 20/04 dans une mare à la Chapelle-la-Reine, probablement des nicheurs du Marais de Larchant.

CANARD PILET *(Anas acuta)* :

1 couple à la Brosse-Montceau les 7 et 17/04 (LG, JPS).

SARCELLE D'ETE *(Anas querquedula)* :

1 seule observation printanière : 1 mâle le 7/04 à BA

CANARD SOUCHET *(Anas clypeata)*

Bien représenté ce printemps. En mars on note : 1 couple au Marais de Larchant le 8, 1 couple à CE le 10, 6 à la BM et 2 à BA le 18, 1 mâle à CE et 1 couple à Varennes le 19, 7 à CE le 23, 3

couples à GA le 24 et 2 maîes à FP le 31. Au début d'avril, la journée du 7 permettra l'observation de 61 individus, fait inhabituel dans notre secteur d'étude (LG, JPS).

FULIGULE MILOUIN *(Aythya ferina)* :

Les effectifs hivernant chutent rapidement dans le courant du mois de mars. C'est ainsi que dans les principaux sites on note un total de 470 individus le 2, 370 le 8, 440 le 10 et seulement 147 le 19 et 40 le 23. En avril, en dehors des sites de nidification (GA), peu d'oiseaux sont notés, ormis à FP et CE, ce dernier site abritant deux mâles jusqu'à la fin de la période considérée.

FULIGULE MORILLON *(Aythya fuligula)* :

Même schéma que l'espèce précédente (240 le 2/03, 235 le 8/03, 150 le 10/03, 70 le 18/03, 95 le 23/03 et 41 le 7/04). A noter que, contrairement aux années précédentes ou CE abritait la grande majorité des hivernants, l'étang de Misy a reçu cette saison plus de 70 % des morillons (maximum de 170 les 2 et 8/03). Ce déplacement est probablement du aux dérangements importants des plans d'eau de Cannes-Ecluse (planche à voile etc...).

En avril, 14 individus sont encore présents à FP le 9 et 5 à BA le 30. En mai et juin, une femelle stationnera à CE et 1 mâle sera noté le 15/06 à FP.

FULIGULE MILOUINAN *(Aythya marila)* :

Le mâle présent à la fin du mois de février à FP stationnera jusqu'au 4/03 à FP (GS, JPS).

GARROT A OEIL D'OR *(Bucephala clangula)* :

Observé uniquement au mois de mars : 1 mâle et 3 femelles à CE et 3 maîes à la BM le 2/03 (JPS). 3 femelles les 8 et 10/03 à CE (JPS). Enfin 3 mâles le 19 et 5 mâles le 23 à Misy.

BONDREE APIVORE *(Pernis apivorus)* :

2 le 28/06 à Héricy (OT) et c'est tout !!

MILAN NOIR *(Milvus migrans)* :

Premières mentions printanières le 24/03 à GA (JPS) et le 27/03 à Marolles (C. LONGUET).

MILAN ROYAL *(Milvus milvus)* :

1 le 25/03 à Châtenay-sur-Seine (DC), 1 à CH le 11/04 (LG), 1 à Treuzy le 15/04 (LG, JPS) et 1 aux Trois-Pignons le 23/04 (CHB)

BUSARD DES ROSEAUX *(Circus aeroginosus)* :

En dehors de Larchant où l'espèce niche on note :
Mars : 1 femelle et 2 immatures à GA le 18 (JPS), 1 femelle à CH le 21
Avril : 1 mâle à Arbonne le 9 (LG).
Mai : 1 mâle immature à GA le 1, 1 femelle à BA les 13 et 31.

BUSARD SAINT-MARTIN *(Circus cyaneus)* :

Observé uniquement en mars, données concernant probablement des hivernants ou des migrateurs : 1 femelle à BA le 8, 1 femelle à Bazoches le 19 et 23, 1 femelle en Plaine de Chanfroy le 31, 1 couple paradant dans les Trois-Pignons le 29.

EPERVIER D'EUROPE *(Accipiter nisus)* :

En dehors des sites de nidification on note :
Mars : 1 à FP le 4, 1 femelle à Chailly-en-Bière le 11, 1 à Châtenay-sur Seine le 25 et 1 femelle à CH le 31.
Avril : 1 femelle à Sorques le 7/04 et 1 dans la Plaine du Puits du Cormier (Forêt de Fontainebleau) le 9/04.

BUSE VARIABLE *(Buteo buteo)* :

Noté par unité à Misy, BA, FP, Saint-Martin-en-Bière, Villiers-en-Bière, GA, Voulx, Larchant....

BALBUZARD PECHEUR *(Pandion haliaetus)* :

2 adultes à GA le 24/03 (JPS) et 1 au même endroit le 29/03 (De LASSUS), ces observations confirmant l'exceptionnel intérêt de cet étang pour le passage de ce rapace.

FAUCON CRECERELLE *(Falco tinnunculus)* :

38 contacts concernant 45 oiseaux dans 16 sites différents au cours de la période considérée.

FAUCON HOBEREAU *(Falco subbuteo)* :

1 couple à GA le 30/04 (JPS) et 1 femelle adulte à FP le 5/06 (PG) première mention de cette espèce pour le site.

PERDRIX ROUGE *(Alectoris rufa)* :

1 couple à l'étang du Pin (45) le 8/05 (JPS) et 1 individu dans les carrières de Bonnevault le 18/05 (FD) site où une petite population nicheuse semble bien établie.

CAILLE DES BLES *(Coturnix coturnix)* :

1 chanteur à Bazoches-les-Bray les 5 et 8/05 (JPS)

GRUE CENDREE *(Grus grus)* :

Passage concentré dans le milieu du mois de mars : 2 vols non dénombrés le 13 à Esmans et à la BM (DC), 24 le 14 à la BM (DC), plusieurs vols entendus le 15 à Franchard (FD), 2 vols de 65 individus le 16 à Samois (PG) et 8 le 18 à Montereau (DC).

OUTARDE CANEPETIERE *(Otis tetrax)* :

1 seule observation ! : 1 Mâle à Bazoches le 5/05.

OEDICNEME CRIARD *(Burhinus oedicnemus)* :

1 le 5 et 2 le 8/05 à Bazoches (JPs, OT).

PETIT GRAVELOT *(Charadrius dubius)* :

Premiers du printemps : 4 le 22/03 à BA (JPS).

GRAND GRAVELOT *(Charadrius hiaticula)* :

1 au Petit-Fossard le 12/05 (JPS).

PLUVIER DORE *(Pluvialis apricaria)* :

Peu abondant ce printemps : 50 à Fontaineroux le 2/03 et 300 à Mérinville (45) le 24/03 (JPS).

BECASSEAU MINUTE *(Calidris minutus)* :

2 à la BM le 3/06 (JPS)

BECASSEAU COCORLI *(Calidris ferruginea)* :

4 (dont 3 en plumage nuptial) le 12/05 à la BM (JPS).

BECASSEAU VARIABLE *(Calidris alpina)* :

1 à la BM, 1 à Châtenay et 4 au Petit-Fossard le 7/04 (JPS). A noter l'observation étonnante d'un individu en Plaine de Chanfroy le 23/04 (PUMIR).

CHEVALIER COMBATTANT *(Philomachus pugnax)* :

Premiers le 10/03 (2 mâles) à Châtenay (JPS). On note ensuite, 1 mâle à la GP le 19/03, 2 au Petit-Fossard le 7/04, 6 à BA, 2 à Châtenay, 2 au PF le 30/04. Dernier, 1 mâle le 5/05 à BA.

BECASSINE DES MARAIS *(Gallinago gallinago)* :

passage assez faible : Maximum 7 individus au Marais de Larchant le 8/03. Dernière notée le 5/05 au Petit-Fossard. A noter, l'observation de 2 individus le 11/04 à CH.

BECASSE DES BOIS *(Scolopax rusticola)* :

Notée en croûle le 18/03 à GA (De LASSUS) et le 3/06 à CH (GS). Observée également à Samois (PG) et aux Trois-Pignons (CHB) en mars.

BARGE A QUEUE NOIRE *(Limosa limosa)* :

Premières le 18/03 à GA (De LASSUS). En avril, on note : 1 à la BM le 7/04 et 1 au PF les 15 et 17 (JPS).

CHEVALIER ARLEQUIN *(Tringa erythropus)* :

1 le 16/03 à Châtenay, 1 en plumage nuptial le 5/05 à Marolles et 1 le 23/06 à Marolles (très tardif) (JPS).

CHEVALIER GAMBETTE *(Tringa totanus)* :

Espèce bien représentée cette saison :
Mars : 1 le 2 et 1 le 18 à Marolles, 1 à BA et 1 à la BM le 23.
Avril : 10 sur 5 sites le 7, 1 à CH les 12, 13 et 30, 1 au PF les 15 et 17, 1 à BA les 17, 18 et 30.
Mai : 1 à CH les 5 et 6, 2 à Châtenay le 5, 3 le 8, 2 le 12 et 1 le 30 à BA, 2 au PF le 8, 1 à la GP le 12.

CHEVALIER ABOYEUR *(Tringa nebularia)* :

Premier le 4/04 à CH (CABALLERO). On note ensuite :
Avril : 15 : 2 à la GP, 2 à Marolles, 5 à Châtenay et 1 au PF.
17 : 2 au PF, 3 à BA, 3 à Marolles.
18 : 1 à BA
23 : 1 à CH.
30 : 1 à la GP, 1 à la BM, 3 à BA, 5 au PF.

Mai : 1 : 2 au PF
5 : 1 à la GP, 1 à la BM, 1 à BA, 5 à Châtenay, 4 à Marolles, 3 au PF.
6 : 1 à CH
8 : 1 à la Chapelle-la-Reine, 2 à Marolles, 2 à BA, 4 à Châtenay, 2 au PF.
12 : 1 à la GP, 1 à BA, 3 à Châtenay, 2 au PF.

CHEVALIER SYLVAIN *(Tringa glareola)* :

Passage net fin avril, début mai : 2 à BA, 1 à Châtenay, 2 au PF et 2 au Marais de Larchant le 30/04 (GS, JPS) ; 3 à GA et 2 au PF le 1/05 (JPS). 1 au PF les 8 et 12/05 (JPS).

CHEVALIER CULBLANC *(Tringa ochropus)* :

Observé par unité de mars à juin à la BM, BA, GP, Sorques et CH.

CHEVALIER GUIGNETTE *(Actitis hypoleucos)* :

Premier du printemps (ou hivernant ?) : 1 le 10/03 à Châtenay-sur-Seine. Le gros du passage ne commencera pas avant la fin du mois d'avril.

MOUETTE PYGMEE *(Larus minutus)* :

Passage fourni fin avril, début mai : 2 adultes le 30/04 à CE, 2 immatures le 8/05 à CE, 2 immatures et 1 adulte à CE et deux immatures au PF le 12/05 (JPS).

GOELAND CENDRE *(Larus canus)* :

1 immature à Misy le 19/03, 1 immature à CE le 23/03 et 1 immature à CE le 7/04.

GOELAND ARGENTE *(Larus argentatus)* :

1 subadulte (3ème année) à Marolles les 5 et 13/06. 1 immature à CE le 3/06.

STERNE PIERREGARIN *(Sterna hirundo)* :

Premières tardives (manque d'observations) le 15/04. En dehors des sites de nidification, 1 adulte a été noté à GA le 10/06.

STERNE NAINE *(Sterna albifrons)* :

2 adultes le 10/06 à GA (JPS), première observation de cette espèce pour le site.

GUIFETTE MOUSTAC *(Chlidonias hybrida)* :

1 à CE le 3/06 et 2 à la BM le 10/06 (JPS).

GUIFETTE NOIRE *(Chlidonias niger)* :

Observée uniquement en mai : 4 à GA le 1, 3 le 5 à la BM, 2 à GA et 3 à CE le 8, 7 à CE et 2 à Châtenay le 12, 13 à CE et 2 à BA le 31.

PIGEON COLOMBIN *(Columba oenas)* :

150 à Marolles le 2/03.

TOURTERELLE DES BOIS *(Streptopelia turtur)* :

Première le 20/04 au Marais de Larchant (OT, JPS), puis 1 le 22/04 au Trois-Pignons (CHB) et 2 le 23/04 à CH.

COUCOU GRIS *(Cuculus canorus)* :

Premiers tardifs le 9/04 (CHB) dans les Trois-Pignons et le même jour dans la Malmontagne (JCT).

HIBOU MOYEN-DUC *(Asio otus)* :

1 adulte à la BM le 20/05 (DC) et entendu, de jour, le 10/05 dans le Chêne aux Chiens en Forêt de Fontainebleau (JV).

MARTINET NOIR *(Apus apus)* :

Premiers le 21/04 à Fontainebleau et à Avon (Butte-Montceau) (LG, GS). L'arrivée massive ne se produira pas avant la première décade de mai (le 8 : 1000 à CE, 200 à GA, 400 au Marais de Larchant).

HUPPE FASCIEE *(Vpupa epops)* :

Passage très net de cette espèce le 15/04, date d'observation des premiers oiseaux : 1 à Bray-sur-Seine, 1 au PF, 1 à GA, 1 à Larchant et 1 à CH. Les observations ultérieures concernent des oiseaux sur leurs sites de nidification (CH, Trois-Pignons).

TORCOL FOURMILIER *(Jynx torquilla)* :

Premier le 14/04 dans les Trois-Pignons (CHB).

PIC CENDRE *(Picus canus)* :

Noté en avril et mai dans les sites suivants : Sorques, Larchant, Avon (Butte-Montceau), CH, La Chapelle-la-Reine.

HIRONDELLE DE RIVAGE *(Riparia riparia)* :

Premières observées le 7/04 à GA (JPS). Il faut relever la reprise intéressante d'un individu (mâle adulte) à Bourron-Marlotte le 16/06 par M. CZAJKOWSKI, individu qui avait été bagué pour la première fois à Chalette-sur-Loing (45) par J.C. PEREIRA, le 14 juillet 1981.

HIRONDELLE DE CHEMINEE *(Hirundo rustica)* :

La première "rustique" est observée le 22/03 à proximité de Lorrez-le-Bocage (JV). L'arrivée massive s'effectuera dans la première décade d'avril (7/04 : 200 à la GP, 50 à Balloy, 200 à Châtenay).

HIRONDELLE DE FENETRE *(Delichon urbica)* :

Record de précocité, une quinzaine sur le Loing à Moret le 3/04 (JV).

PIPIT ROUSSELINE *(Anthus campestris)* :

Passage à nouveau fourni de cette espèce dans la Plaine de Chanfroy :
Avril : 2 le 14, 2 le 15, 11 (maximum) le 16, 5 le 22, 2 le 23, 6 les 27 et 28, 2 les 29 et 30.
Mai : 2 le 1, 4 le 6, 9 le 8, 2 le 13, 3 le 20.

PIPIT DES ARBRES *(Anthus trivialis)* :

Premières observations printanières le 9/04 : 1 à la Malmontagne (JCT) et 1 aux Trois-Pignons (CHB).

PIPIT SPIONCELLE *(Anthus spinoletta)* :

Observations assez tardives de groupes d'oiseaux en avril : 10 le 7/04 à Châtenay et 10 le 15/04 à Bray-sur-Seine (JPS).

BERGERONNETTE GRISE *(Motacilla alba)* :

Premiers passages dès le début du mois de mars : 30 le 10 à Châtenay-sur-Seine.

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX *(Motacilla cinerea)* :

Mars : 1 le 9 à FP, 1 le 11 à Samois et 1 le 18 à la BM.
En mai, 1 individu est noté le 8/05 à Episy (nicheur probable).

BERGERONNETTE PRINTANIERE *(Motacilla flava)* :

Première observée le 7/04 à Châtenay-sur-Seine. 2 individus de la sous-espèce "*thunbergi*" le 8/05 à CE.

ROSSIGNOL PHILOMELE *(Luscinia megarhynchos)* :

Premier le 14/04 à Esmans (DC). Dès le lendemain, l'espèce est notée dans 4 nouveaux sites, signe d'une arrivée très "groupée" : 1 à CE, 1 à la BM, 1 à Misy, 1 aux Trois-Pignons.

ROUGE-QUEUE NOIR *(Phoenicurus ochruros)* :

Premier le 21/03 à Esmans (DC) suivi le lendemain d'un individu à Fontainebleau (GS) et d'un à Bois-le-Roi (JV).

ROUGE-QUEUE A FRONT BLANC *(Phoenicurus phoenicurus)* :

Le premier assez hâtif est noté le 28/03 dans la Plaine du Fort des Moulins en Forêt de Fontainebleau (JV).

TRAQUET TARIER *(Saxicola rubetra)* :

Les trois premiers sont observés le 23/04 à CH (FD).
On note ensuite : 1 le 26/04 à Barbizon (CHB), 2 le 30/04 à CH (LG).
En mai : 1 mâle à l'étang du Pin (JPS) et 5 à CH le 1 (CHB), 1 Mâle à la GP le 5 (LG, JPS) et 1 à CH le 6 (GIBIARD, CHEVALIER, JARDIN).

TRAQUET PATRE *(Saxicola torquata)* :

Le premier Traquet pâtre est observé le 19/03 à Tréchy (JPS).

TRAQUET MOTTEUX *(Oenanthe oenanthe)* :

Les premiers migrateurs sont observés à Guercheville le 9/04 (Du RETAIL). Le passage se déroulera ensuite sans interruption jusqu'au 20/05. L'espèce sera notée essentiellement à CH (maximum 4 le 20/05) ainsi qu'à BA, au PF, à CE et dans les Plaines de Bazoches et de Mondreville.

MERLE A PLASTRON *(Turdus torquatus)* :

Premier le 31/03 dans la Plaine de Macherin en Forêt de Fontainebleau (P. LUSTRAT). Bon passage printanier de cette espèce dans la Plaine de Chanfroy en avril : 1 mâle le 3 (LG), 3 (2 Mâles) le 16 (JPS), 2 (1 mâle) le 20 (JPS), 6 (2 mâles) le 22 (GS), 5 (2 mâles) le 23 (FD), 2 (1 mâle) le 28 (JPS), 3 mâles le 29 (JCT), 3 (1 Mâle) le 30 (JPS). Derniers, 2 femelles le 8/05 (JPS).

GRIVE LITORNE *(Turdus pilaris)* :

Encore 250 individus le 2/03 à la BM. Durant tout le mois de mars des petits groupes d'oiseaux sont notés ici et là. En avril, 30 litornes sont encore présentes à Vinneuf le 7 et 1 le 15 au même endroit. Le dernier oiseau très tardif sera noté le 22/04 à CH (GS).

TRAQUET TARIER

GRIVE MAUVIS *(Turdus iliacus)* :

En mars, quelques regroupements importants sont notés : 50 le 4 à FP, 100 le 18 à la GP, 50 le 24 à Sorques.
En avril, 2 le 20 et 1 le 30 sont observés au Marais de Larchant, ainsi que 10 individus le 30 à Arbonne (LG). Dernière, très tardive (comme l'espèce précédente) le 6/05 à CH (CHEVALIER, GIBIARD, JARDIN).

BOUSCARLE DE CETTI *(Cettia cetti)* :

Entendu en mars, avril et mai au Marais de Larchant. 1 chanteur à Grez-sur-Loing le 7/06.

LOCUSTELLE TACHETEE *(Locustella naevia)* :

Un chanteur dans la callunaie de la Plaine de Chanfroy le 20/04 (CHB, JPS), 1 dans les Trois-Pignons le 25/04, et 1 chanteur le 8/05 à Villeron.

PHRAGMITE DES JONCS *(Acrocephalus schoenobaenus)* :

Premier très tardif le 30/04 au marais de Larchant (GS, JPS). 3 chanteurs cantonnés le 10/06 à la BM (JPS).

ROUSSEROLLE EFFARVATTE *(Acrocephalus scirpaceus)* :

Première observation printanière : 1 à CH le 23/04 (PUMIR)

HYPOLAIS POLYGLOTTE *(Hippolais polyglotta)* :

Première le 30/04 à la BM. En mai, notée à GA, à la BM et AU PF.

FAUVETTE BABILLARDE *(Hippolais icterina)* :

Un mâle le 15/04 à GA (JPS).

FAUVETTE DES JARDINS *(Sylvia borin)* :

Première le 26/04 près de la Mare aux Evées (JV).

POUILLOT DE BONELLI *(Phylloscopus bonelli)* :

Premiers arrivants le 15/04 à CH (CHB, GS).

POUILLOT SIFFLEUR *(Phylloscopus silibatrix)* :

Premier chanteur à Avon (Butte-Montceau) le 2/05 (JPS).

POUILLOT VELOCE *(Phylloscopus collybita)* :

Premiers, très tardifs, le 17/03 à FP (SAVRY), l'arrivée massive des migrateurs ne se produisant pas avant la fin de ce mois.

POUILLOT FITIS *(Phylloscopus trochilus)* :

Les premiers sont entendus simultanément le 31/03 (date tardive) dans le massif des Trois-Pignons (CHB) et à FP (LG, JPS).

ROITELET TRIPLE-BANDEAU *(Regulus ignicapillus)* :

1 mâle le 8 mai au Carrefour du Gros-Fouteau, en Forêt de Fontainebleau (JPS).

GOBE-MOUCHE NOIR *(Ficedula hypoleuca)* :

Premiers du printemps, 1 mâle et 1 femelle à la Butte aux Aires le 21/04 (GS).

LORIOT D'EUROPE *(Oriolus oriolus)* :

Premier chanteur du printemps le 26/04 près de la Mare aux Evées, Forêt de Fontainebleau (JV).

PIE-GRIECHE ECORCHEUR *(Lanius collurio)* :

2 mâles le 20/05 à CH (LG), premiers migrateurs.

PINSON DU NORD *(Fringilla montifringilla)* :

80 à Vaux-le-Pénil le 10/03 et 1 couple en Forêt de Fontainebleau le 21/03 (Aiguisoirs) (JV).

TARIN DES AULNES *(Carduelis spinus)* :

Des hivernants sont encore observés tardivement ce printemps : Encore 20 le 30/03 à CH (LG) et 1 mâle le 2/04 à Fontainebleau (LG).

BRUANT ZIZI *(Emberiza cirlus)* :

1 mâle le 11/03 à Saint-Martin-en-Bière (LG, JPS),

1 chanteur le 6/05 à Avon (Maison dans la Vallée) (GS) et 1 mâle le 2/04 à Fontainebleau (LG).

BRUANT DES ROSEAUX *(Emberiza schoeniclus)* :

200 individus le 19/03 à Châtenay-sur-Seine (JPS), première manifestation d'un passage qui sera très fort dans la seconde quinzaine de mars.

III - NICHEURS

FULIGULE MILOUIN *(Aythya ferina)* :

En dehors des sites traditionnels de reproduction de cette espèce (GA), il faut noter la nidification exceptionnelle d'un couple dans la Plaine de Chanfroy .

MILAN NOIR *(Milvus migrans)* :

Au minimum 1 couple à niché à proximité de CE cette année.

BUSARD DES ROSEAUX *(Circus aeroginosus)* :

1 couple dans le Marais de Larchant (LG, JPS, GS, OT).

EPERVIER D'EUROPE *(Accipiter nisus)* :

3 couples nicheurs ont été trouvés dans le Massif de Fontainebleau cette année (PG), ainsi qu'un autre probable à GA.

PETIT GRAVELOT *(Charadrius dubius)* :

Saison médiocre pour cette espèce, car les principaux sites de nidification ont été, soit détruits, soit fortement perturbés. Pas plus d'une quinzaine de couples nicheurs essentiellement dans les gravières de la Vallée de la Seine. A noter, pour la première fois, la nidification d'un couple de cette espèce au Marais de Larchant (LG, JPS, OT), évènement favorisé par les remblais de terre provenant du creusement des canaux.

MOUETTE RIEUSE *(Larus ridibundus)* :

Trois sites de nidification dans la Vallée de la Seine entre Montereau et ray-sur-seine pour un total d'une vingtaine de couples reproducteurs. Parmi ces troissites, il faut relever la tentative de nidification de 3 couples dans les bassins de décantation de la sucrerie de Bray-sur-Seine (3 nids dont 1 avec 2 oeufs et 1 avec 3 oeufs le 5/05). Malheureusement, cette tentative a échoué en raiso de dérangements humains.

STERNE PIERREGARIN *(Sterna hirundo)* :

Environ 30 couples ont nidifié cette année dans 4 sites différents le long des Vallées de la Seine et du Loing, ceci avec des fortunes diverses (très peu de jeunes à l'envol). Donc, loin de prospérer, comme un article paru en première page de la"République de Seine-et-Marne" (20/08/84) le laissait faussement entendre, le statut de cette espèce est très précaire et seules des mesures de protection rapides et efficaces pourront assurer l'avenir de cette espèce en tant que nicheuse dans notre région.

HIBOU MOYEN-DUC *(Asio otus)* :

2 couples nicheurs aux environs d'Esmans (DC).

ROUSSEROLLE EFFARVATTE *(Acrocephalus scirpaceus)* :

Environ 30 couples nicheurs au Marais de Larchant (chiffre record), 3 à FP, 2 à la GP, 8 à BA, 2 à CE, 3 à GA. Le chiffre total des nicheurs locaux doit certainement se situer entre 60 et 100 couples.

ROUSSEROLLE TURDOIDE *(Acrocephalus arundinaceus)* :

1 couple au Marais de Larchant, 3 couples à BA, 1 couple à GA, 1 couple à l'étang du Pin (45). A Chanfroy, 1 couple a niché pour la première fois dans les phragmites et joncs bordant la mare principale. Cette nidification est remarquable, tant en raison de l'exiguité du site, que du comportement des oiseaux qui n'hésitaient pas à aller chercher leur nourriture dans des ronciers à plus de 50 mètres de la mare !!

GOBE-MOUCHE NOIR *(Ficedula hypoleuca)* :

Jacques COMOLET-TIRMAN a essayé de rechercher plus particulièrement cette espèce en Forêt de Fontainebleau. Voici la liste des sites dans lesquels il a trouvé l'espèce nicheuse certaine ou probable : Mare aux Fées, Malmontagne, "Aqueduc de la Vanne" au nord de Montigny et de Sorques, Mare à Bauge et Mare aux Evées, Réserves biologiques de la Tillaie et du Gros-Fouteau, Laboratoire de Biologie Végétale à Fontainebleau, Rocher Cuvier-Châtillon. A ces sites, il convient de rajouter la Plaine du Rosoir (JV) et la Butte-aux-Aires (GS).

PIE-GRIECHE ECORCHEUR *(Lanius collurio)* :

Pas moins de 5 couples ont niché cette année dans la Plaine de Chanfroy : densité remarquable et probablement sans équivalent dans l'ensemble de la Région Parisienne.

PIE-GRICHE GRISE *(Lanius excubitor)* :

La nidification n'a pas été prouvée cette année à CH, mais elle est probable au Marais de Larchant (1 couple).

IV - ESPECES RARES

GREBE JOUGRIS *(Podiceps griseigena)* :

1 adulte en plumage nuptial le 15/04 à l'Etang du Pin (45) (JPS).

FULIGULE HYBRIDE MILOUIN X NYROCA *(Aythya ferina X nyroca)*

L'hivernant de FP sera présent jusqu'au 8/03 (JPS).

FULIGULE NYROCA *(Aythya nyroca)* :

1 mâle à FP le 18/03 (GS, JPS).

FAUCON PELERIN *(Falco peregrinus)* :

Trois observations ce printemps :

1 le 15/03 à Franchard (FD), 1 le 3/04 en vol N-E dans les trois pignons (CHB), 1 le 18/05 à Marolles-sur-Seine (DF).

BECASSINE SOURDE *(Lymnocrytes minimus)* :

1 à GA le 18/03 (De LASSUS).

GOELAND LEUCOPHEE *(Larus cachinnans michaëllis)* :

1 adulte à Marolles du 5 au 8 mai (JPS, OT), première observation régionale (cf Bull. ANVL 60 (3) : 159).

TRAQUET MOTTEUX *(Oenanthe oenanthe leucorrhoa)*

1 individu appartenant probablement à la sous-espèce Groenlandaise a été observé le 27/04 en plaine de Chanfroy (LG).

PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE *(Lanius senator)* :

1 adulte le 31/05 au Gros-Fouteau, Forêt de Fontainebleau (PONELLE).

BEC-CROISE DES SAPINS *(Loxia curvirostra)* :

Encore des séquelles de l'invasion de l'espèce au cours de l'automne 1983 : 2 (1 mâle) près du carrefour des buttes de Franchard le 5/03 (LG) et 2 ou 3 dans la zone de silence de la Malmontagne le 12/05 (JCT). La nidification, probable selon nous, n'a pu être découverte compte-tenu de la superficie importante du Massif de Fontainebleau et de la relative discrétion de l'espèce.

BRUANT ORTOLAN *(Emberiza hortulana)* :

1 mâle le 23/04 à CH (FD).

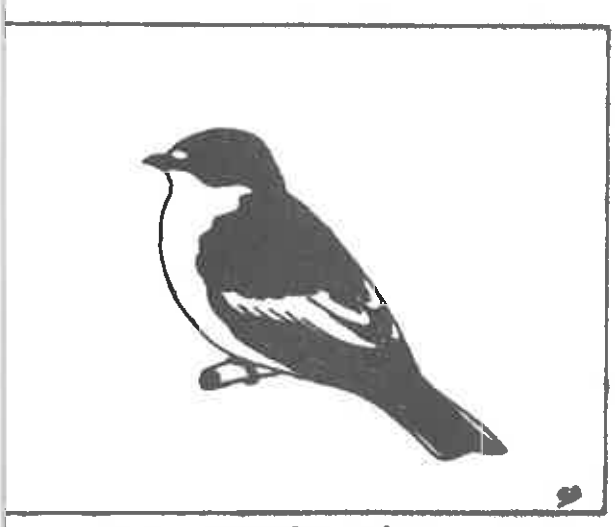

Gobe-mouche noir

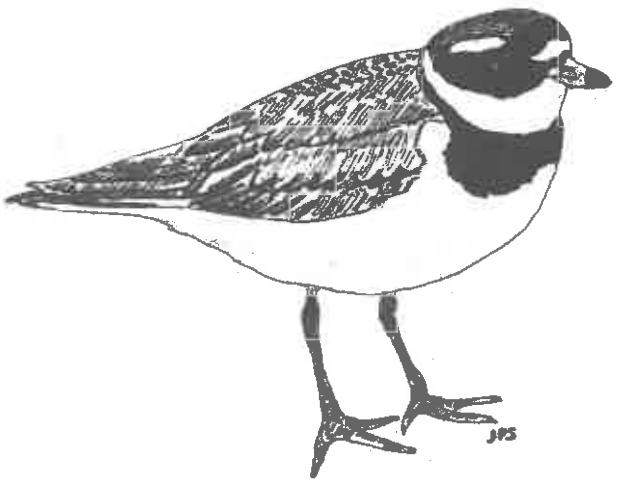

GRAND GRAVELOT

_ librairie du muséum _
maison de buffon

36 RUE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE 75005 PARIS

(Fermeture le Lundi). Tel. : 707-38-05.

ADRESSE POSTALE : B.P. 429 75233 PARIS CEDEX 05

LIVRES DE SCIENCES NATURELLES, NEUFS ET OCCASIONS
EN LANGUE FRANÇAISE ET EN LANGUE ÉTRANGÈRE.

Extrait du catalogue :

H.E.-JEANPERT- VADEMECUM DU BOTANISTE DANS LA REGION PARISIENNE - 231 pages, 1636 figures. PRIX : Broché : 80 Fr, Relié : 90 Fr.

Léon LHOMME-CATALOGUE DES LEPIDOPTERES DE FRANCE :
Volume I : Macrolépidoptères, 800 pages. Prix : 100 Fr.
Volume II : Microlépidoptères, 1253 pages : Prix : 150 Fr.

Guy BARTHELEMY-LES JARDINIERS DU ROY : Petite histoire du Jardin des Plantes de Paris. 295 pages avec des reproductions, Prix : 25 Fr.

ALBUM DU JARDIN DES PLANTES AU XIXè SIECLE : 60 reproductions noir et blanc, format 21X30 cm. extraites de l'ouvrage de BOITARD paru en 1842
PRIX PROMOTIONNEL : 50 Fr.

FRAIS D'ENVOI EN PLUS : 1 volume 15 Fr., 2 volumes : 25 Fr, 3 et plus : 30 Fr.

CATALOGUES SUR DEMANDE (indiquer la discipline désirée et joindre 5 Fr. en timbres pour frais d'envoi).

J. BEZARD

opticien

13, Rue de la Paroisse
77300 FONTAINEBLEAU
422 32 27

.JUMELLES

.LONGUE-VUES

.BOUSSOLES

.PODOMETRES

.MICROSCOPES

Bull. ANVL Tome 60 n° 4 1984

ENTOMOLOGIE

SUR LA BIOLOGIE DE TROIS ESPÈCES DE TORDEUSES EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Par Christian GIBEAUX

La plantation de conifères en forêt de Fontainebleau, essences qui n'existaient pas à l'origine, alors qu'elles deviennent aujourd'hui dangereuses par leurs prépondérances, a eu pour effet d'enrichir l'entomofaune par des espèces de plusieurs ordres d'insectes qui lui sont biologiquement liées. J'ai eu l'occasion d'élever un certain nombre de celles-ci, et j'aimerais soumettre à votre lecture le récit de l'élevage de trois Tordeuses, dont deux n'étaient pas recensées dans mon inventaire paru précedemment dans ce bulletin (Bull. ANVL Tome 59 (3) : 141-150 - Bull. ANVL Tome 60 (1) : 50-53).

Petrova resinella Linnaeus (fig. 2, 3 et 4)

La première porte bien son nom. En effet, la jeune chenille s'attaque dès sa sortie de l'oeuf à la couche tendre de l'extrémité d'une branche de *Pinus sylvestris*La branche ainsi écorchée se met à sécréter de la résine dont la chenille se laisse peu à peu recouvrir tout en maintenant un espace entre celle-ci et sa nourriture en tissant un tunnel de soie dans lequel elle vit.

La boule de résine se forme ainsi de l'été jusqu'au printemps suivant et peut atteindre la grosseur d'une noix. La chenille hiverne ainsi et ne se chrysalide qu'au printemps après s'être aménagé un orifice de sortie dans la résine qu'elle obstrue avec de la soie, parfaitement homochrome avec la résine. L'émergeance du papillon a lieu au mois de mai. Ces boules de résine se voient de loin à l'extrémité des branches de pin sylvestre, la femelle pondant en général juste après le bourgeon terminal, là où l'écorce est la plus tendre. Ce n'est que la continuation de la pousse de la branche qui fait que l'on trouve la boule de résine formée à une certaine distance de l'extrémité.

Il arrive quelquefois que l'extrémité de la branche meure à la suite des dégradations causées par la chenille. On repère aisément sur les branches à extrémité morte les restes de résine caractéristiques, et même les dommages causés à celle-ci. Si l'on souhaite avoir des éclosions de *P. resinella*afin de les mettre en collection, il ne faut donc pas cueillir la branche à l'automne puisque la chenille n'est pas en état de nymphose. C'est au mois d'avril qu'il faut faire cette opération, les chances d'éclosion étant, à ce moment, les meilleures.

On repère les amas de résine occupés à leur couleur "résine", non recouverte de débris qui la rendent de même couleur que la branche support et qui sont le signe qu'ils appartiennent à la génération précédente.*Petrova resinella* est assez commune sur les jeunes pins de la plaine du Mont Morillon et à Baudelut. J'ai remarqué que les femelles pondaient de préférence sur les branches exposées à l'est et au nord-est.

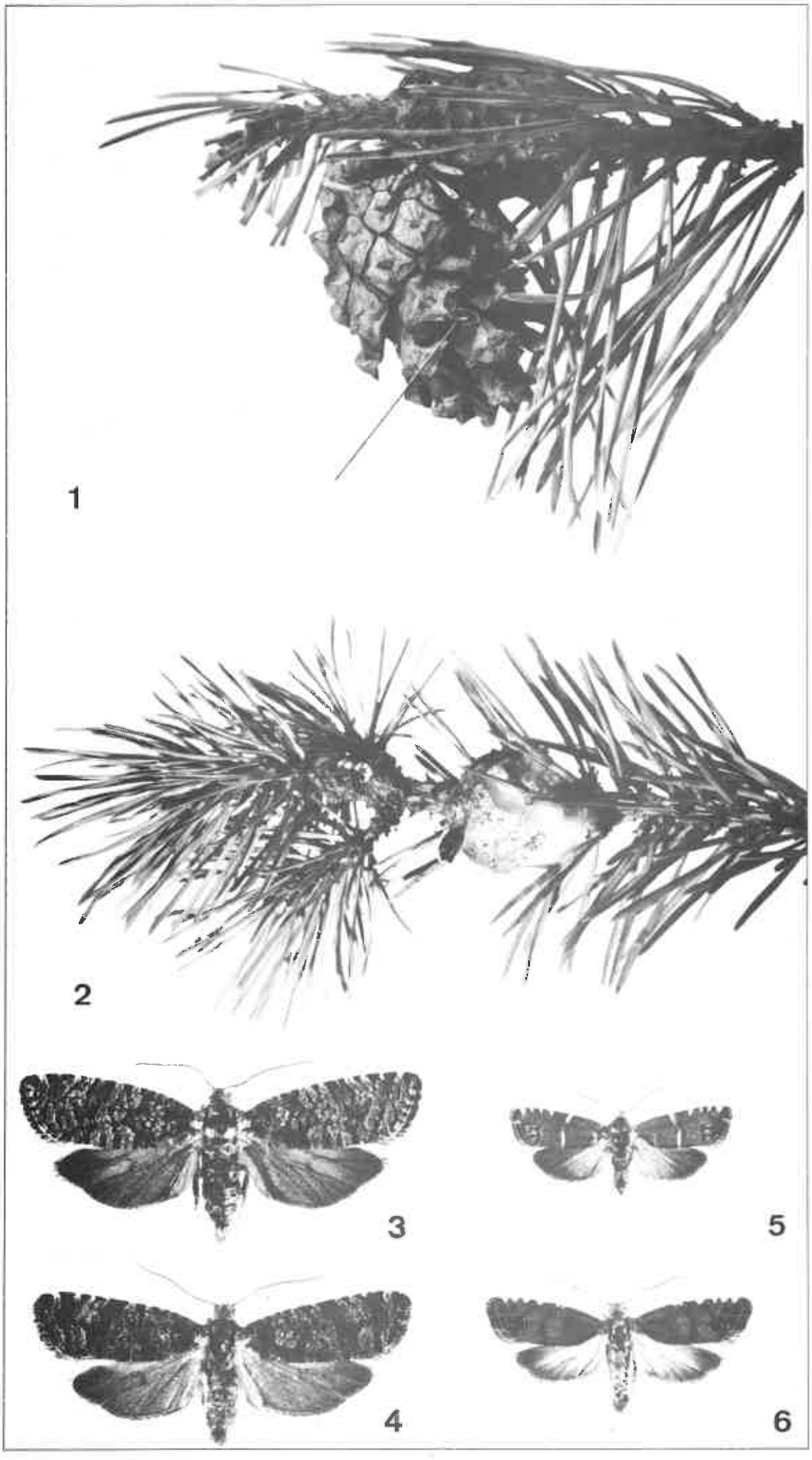
1
2
3
5
4
6

Cydia cosmophorana Treitschke (fig. 5)

La seconde espèce est presque totalement liée à la première. La femelle de cette espèce pond un oeuf dans la boule de résine laissée vide par *resinella* . La chenille prend alors la place de la première occupante des lieux et continue le même cycle. Il est de ce fait moins aisé de repérer les boules nouvellement occupées de celles qui sont vides. Le hasard veut que, de temps en temps, en ramassant d'anciennes gousses on ait le plaisir d'obtenir des éclosions de cette espèce. Les mêmes précautions sont à prendre pour le ramassage de *cosmophorana*, car la nymphose n'a lieu qu'au sortir de l'hiver. J'ai obtenu un exemplaire de cette espèce à Episy.

Cydia conicolana Heylaerts (fig. 1 et 6)

La troisième espèce a une biologie bien différente des deux précédentes. Elle vit dans les cônes de pin sylvestre en se nourrissant des graines qu'ils renferment . Sa détection semble impossible. La chenille mine l'intérieur du cône, puis semble remonter vers le dernier stade par une écaille et se chrysalider à l'extrémité de celui-ci pour permettre l'émergeance du papillon. J'ai remarqué que, dans certains cas, lorsque la chenille s'attaque plus particulièrement à un côté du cône, celui-ci avait tendance à s'atrophier puis à se tordre. Mais cette observation n'est pas certaine puisque basée sur un trop petit matériel. L'étude des cônes tombés à terre semble le seul moyen pour connaitre la présence de cette espèce, à moins que l'on préfère la solution de ramasser systématiquement tous les cônes ! Les éclosions ont également lieu en mai.

Détermination des espèces

La biologie de ces trois espèces permet une détermination avant l'éclosion. Afin surtout de donner une idée des couleurs des espèces figurées en noir, je donne une courte diagnose.

P. resinella a une tête, un thorax et un abdomen brun cendré, avec les ailes antérieures noirâtres, lesquelles portent des bandes argentées transversales brillantes composées de taches confluentes. La taille de cette espèce varie entre 16 et 22 mm pour les femelles, ce qui est grand pour une Tordeuse.

C. cosmophorana a sensiblement la même couleur, mais plus foncée, avec des lignes transversales argent très brillant, la médiane étant soulignée intérieurement de blanc. Il y a, à l'angle interne, quelques courtes stries longitudinales noir de jais. L'envergure est de 8 à 14 mm.

C. conicolana lui resemble beaucoup. Elle s'en distingue par : une ligne médiane non soulignée de blanc ; un tracé de la ligne postmédiane différent, celle-ci comportant un angle en son centre. L'envergure se situe entre 10 et 12 mm.

Ces trois espèces ne sont évidemment pas très colorées, mais, selon les goûts, leurs dessins argent sur fond foncé leurs confèrent une certaine beauté.

Christian GIBEAUX
Résidence La Châtelaine
77210 AVON

Légende des figures : 1 : cône de Pin sylvestre attaqué par *Cydia conicolana* (la flèche indique la chrysalide) ; 2 : boule de résine de *Petrova resinella* avec sa chrysalide ; 3 : *P. resinella* femelle 4 : *P. resinella* mâle ; 5 : *C. cosmophorana* ; 6 : *C. conicolana*. Fig. 1 et 2 à grandeur réelle ; fig. 3 à 6 agrandies 3 fois ½.

Bull. ANVL Tome 60 n° 4 1984

UNE CAPTURE EXCEPTIONNELLE : ROESLERTAMMIA PRONUBELLA D. & S.

Par Christian GIBEAUX

J'ai capturé les 23 et 27/V/1983 deux exemplaires d'un *Roeslertammiidae* à la Petite-Haie (Forêt de Fontainebleau). Cette capture est tout à fait exceptionnelle vu la rareté de cette espèce. Le Muséum de Paris ne possède que deux exemplaires français, ceux de Jourdheuille capturés par lui à Bar-sur-Aube (Aube), celui de la seconde localité française connue capturé par Fischer à Mulhouse (Haut-Rhin) est à ma connaissance disparu.

Ces deux localités datent de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle. Je n'ai pas connaissance de la capture, depuis Fischer, d'autres exemplaires de *pronubella* en France. C'est pourquoi il est très intéressant de signaler cette espèce découverte en Forêt de Fontainebleau, dans cette localité autrefois constituée d'une haute futaie de chêne que l'ONF s'évertue à transformer, après deux coupes partielles successives, en pâturage.

C'est dire la vulnérabilité de ce biotope et la fragilité des lambeaux de cette biocénose où les fougères qui ont tendance à tout envahir sont fauchées ... et tout le reste avec ! Ce massacre délibérément commis au mépris de tout respect de la faune connaitra-t-il une fin ? La destruction de biocénoses dont la complexité rend toute reconstitution impossible est un acte stupide, et les quelques réserves biologiques maintenues intactes semblent trop exiguës pour assurer le maintien de populations suffisamment importantes permettant des échanges génétiques normaux.

Diagnose de l'espèce

Roeslertammia pronubella D. & Schiff. a une envergure de 15 mm. Antennes brun doré brillant avec le dernier quart blanchâtre. Palpes labiaux avec le premier article jaune paille, le second brun doré. Front blanchâtre. Vertex brun. Thorax et ptérygodes bronze fortement brillant. Dessus de l'abdomen de même, mais plus foncé et beaucoup moins brillant. Dessous de l'abdomen jaune paille ainsi que les pattes et le dessous du thorax.

Aile antérieure bronze très brillant avec de légers reflets violets. Franges de même, mais plus claires. Dessous de l'aile jaune paille brillant mélé de gris-brun foncé. Franges ocre doré brillant.

Aile postérieure jaune paille, avec : la base légèrement suffusée d'écailles bronzées ; l'aire apicale et le bord externe de même, mais beaucoup plus foncé. Franges bronzées. Dessous de l'aile jaune paille mélé d'écailles gris-brun, surtout sur la côte et à l'apex. Franges gris bronzé brillant.

Pronubella se distingue de sa congénère *erxlebella* Fabricius par des reflets violets moins denses, et surtout par l'aire jaune pâle de l'aile postérieure qui est entièrement gris-brun chez

erxlebella . *Erxlebella* est connue dans notre région. Elle a été capturée aux environs de Paris (Boulogne), de Seine et Oise (Le Raincy, Clamart, Chaville, Forêt de Carnelle). Je l'ai personnellement capturée en Forêt de Fontainebleau non loin de la Petite-Haie en juillet 1978. Sa chenille vit sur le Tilleul et à la rigueur sur le Noisetier.

On peut confondre un *Roeslerta iidae* avec un *Adelidae*, car, au premier coup d'oeil, les habitus sont trompeurs. Les *Adelidae* notamment *Adela metallica* Poda (= *scabiosella* Scopoli), ont des antennes très longues, égales à deux ou trois fois la longueur de l'aile antérieure chez le mâle. Chez la femelle, les antennes sont plus courtes, mais dépassent encore largement l'apex de l'aile. De plus, la tête est hirsute.

Les *Roeslertammia* ont des antennes qui, bien que longues, ne dépassent pas l'apex, leur longueur est d'environ les deux tiers de l'aile antérieure et les écailles du vertex sont couchées. Des caractères moins visibles, trompe, nervation et bien sûr génitalia sont également présents. Les *Adelidae* se tiennent en général sur les fleurs, scabieuses, etc... et vivent dans les prairies et les friches. Les *Roeslertammia* sont sur leurs plantes nourricières. La biologie de *pronubella* semble toujours inconnue. A la Petite-Haie j'ai trouvé les deux exemplaires posés sur des feuilles de jeunes chênes.

Christian GIBEAUX
Résidence la Châtelaine
77210 AVON

Bull. ANVL Tome 60 n° 4 1984

OBSERVATION DE PROSERPINUS PROSERPINA A SOUPPES-SUR-LOING

Par Jacques COSTE

Au cours de notre sortie du 31 mai dernier qui mena notre petit groupe d'une dizaine de collègues, toutes disciplines confondues, depuis les mares à boues de la distillerie de Souppes, jusqu'au confluent du Loing et du Fusain, nous eûmes l'heureuse fortune d'avoir un très beau temps ensoleillé et chaud et de faire d'intéressantes captures. Le confluent du Loing et du Fusain est constitué, entre les deux rivières, d'une terre basse un peu marécageuse, couverte d'une végétation habituelle à ces milieux avec aulnes, peupliers et grande consoude.

Notre progression vers le confluent nous a amené à découvrir, au repos, posé sur une herbe haute, le rare Sphinx de l'Epilobe (*Proserpinus proserpina* Pallas). Ce *sphingidae* n'est pas mentionné dans les diverses listes parues dans notre bulletin (notamment dans "Les Macrolépidoptères observés par Jean Vivien dans le Massif de Fontainebleau, le Val du Loing et de la Brie" DOIGNON 1973).

Le catalogue des Lépidopteres de France et de Belgique de Léon LHOMME ne le mentionne pas en Seine-et-Marne. L' Atlas des Lépidoptères de France le signale dans toute la France, sauf dans la partie septentrionale. Une donnée d'octobre 1922 (VOGT 1922) concerne trois chenilles adultes au bord d'un ru se déversant dans la Seine aux portes de Melun. Ces chenilles vivaient à découvert sur leur plante (*anotheroe*) alors qu'en région subalpine elles se cachent sous les pierres pendant le jour. Il est vrai que la plante nourricière poussait en terrain très humide, gorgé d'eau, en bordure de l'Almont.

Une capture de quatre chenilles à Nogent-sur-Oise a été signalée en 1965 (LECUYER 1965). Celles-ci se trouvaient sur une tige de Fushia. L'auteur précise que l'espèce est répandue surtout dans les régions montagneuses : Alpes et Pyrénnées, Vosges et Auvergne et semble être très rare dans la Seine et les environs de Paris. Il précise qu'en dehors des plantes hôtes déjà connues, les *Epilobium (rosmarinifolium, palustris, roseum, montanum, tetragonum, angustifolium, hirsutum, parviflorum)*, le *Lythrum salicaria* et l'Onagre (*Oenothera biennis* L.) il est intéressant de signaler le Fushia comme plante satisfaisante pour l'élevage des chenilles.

Le Guide des Papillons nocturnes d'Europe et d'Afrique du Nord (ROUGEOT et VIETTE 1978) signale l'espèce comme peu commune à l'état imaginale. Il s'agit donc d'une découverte très intéressante dans notre secteur de recherche car il semble peu probable que l'on soit en présence d'un migrateur compte tenu de sa capture en plein repos sur une touffe d'herbe. Nous serions très interessés de savoir si des collègues ont observé l'espèce dans notre région.

BIBLIOGRAPHIE

DOIGNON P. (1973).- Les Macrolépidoptères observés par Jean Vivien dans le Massif de Fontainebleau, le Val du Loing et la Brie. Bull. ANVL 49 : 107-132.

HERBULOT C.(1963).- Atlas des Lépidoptères de France. n°6. fasc. 2. Boubée, Paris.

LHOMME Léon (1923-35).- Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique.

LECUYER J. (1965).- Capture de *Proserpinus proserpina* Pallas dans l'Oise. Revue des Lépidoptéristes français IV (1)

ROUGEOT P.C. et VIETTE P. (1978).- Guide des Papillons nocturnes d'Europe et d'Afrique du Nord. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

VOGT E. (1922).- L'amateur de Papillon Vol. 1 (6) : 95.

Jacques COSTE

9, rue Fouquet
77920 SAMOIS

Bull. ANVL Tome 60 n° 4 1984

UDEA RUBIGALIS GUENÉE, ESPÈCE NOUVELLE POUR LA FAUNE PALÉARCTIQUE CAPTURÉE EN SEINE-ET-MARNE

Par Christian GIBEAUX

J'ai capturé à la lampe à vapeur de mercure le 21/V/1978, quatre exemplaires d'une Pyrale en forêt de Fontainebleau, au lieu-dit la Petite Haie, que j'avais déterminée à l'époque comme étant *U. fulvalis* Hübner. Le manque de temps et de place dans le carton des *Udea* ne m'avaient pas permis de les ranger. Ayant mis de l'ordre dans ma collection, j'ai donc voulu aligner dans la colonne des *Udea fulvalis* les quatre exemplaires capturés à la Petite-Haie, mais des différences appréciables dans l'habitus m'amenèrent à faire une préparation des genitalia d'un mâle afin de les comparer à ceux dûment référenciés de *fulvalis*.

Il s'avéra immédiatement que j'étais en présence d'une espèce bien distincte, laquelle m'étais inconnue et que j'ai supposée alors, comme étant nouvelle pour la science. En compulsant la littérature existant sur la famille, je découvris dans une publication canadienne que mes exemplaires bellifontains étaient en tous points semblables à une espèce décrite par Guenée en 1854, et qui porte le nom de *rubigalis* . L'absence d'éléments contradictoires m'oblige à m'en tenir à ces faits. Il est très intéressant de constater la présence en France de ce élément largement réparti en Amérique du Nord (Canada, nombreux états des Etats-Unis, Mexique), bien qu'un certain nombre d'espèces soient déjà connues pour avoir une répartition holarctique.

Un autre fait vint confirmer et compléter en même temps la présence en France de *rubigalis* . En consultant plusieurs collections entreposées au Muséum de Paris, j'ai discerné d'autres exemplaires de cette espèce en mélange avec *fulvalis*, lesquels sont parfaitement référables aux miens. Ils proviennent de Bois-le-Roi, 27/V/1944 (2 femelles) ; idem, 23/V/1937 (1 femelle) ; Ozoir-La-Ferrière, 14/V/1942 (1 femelle) (coll. H. Legrand) ; Sénard, juillet (1 mâle) (coll. J. Fallou). Ces captures démontrent une implantation ancienne et, quoi que réservée au sud-est de Paris, une distribution assez large.

Rubigalis est signalé comme nuisible aux cultures. Il pourrait s'agir d'un cas supplémentaire d'introduction accidentelle qui resterait à préciser, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement de la distribution naturelle d'une espèce confondue avec *fulvalis* et, de ce fait, jusqu'à présent inconnue de France comme le laisse supposer sa présence dans des collections anciennes. Une autre hypothèse serait également à considérer. Certaines Pyrales, *Udea ferrugalis* Hb., *Palpita unionalis* Hb., sont connues comme des migrateurs. *Udea rubigalis* fait-il partie de ces espèces ?

DISTINCTION DE RUBIGALIS DANS LE GENRE UDEA

Bien que possédant une ornementation alaire assez semblable à *fulvalis* (fig. 2), qui est son plus proche congénère en France, *rubigalis* (fig. 1) se distingue facilement par comparaison des habitus. *Rubigalis* est plus petit et dans l'ensemble plus foncé que *fulvalis*, mais ces caractères sont sujets à variations.

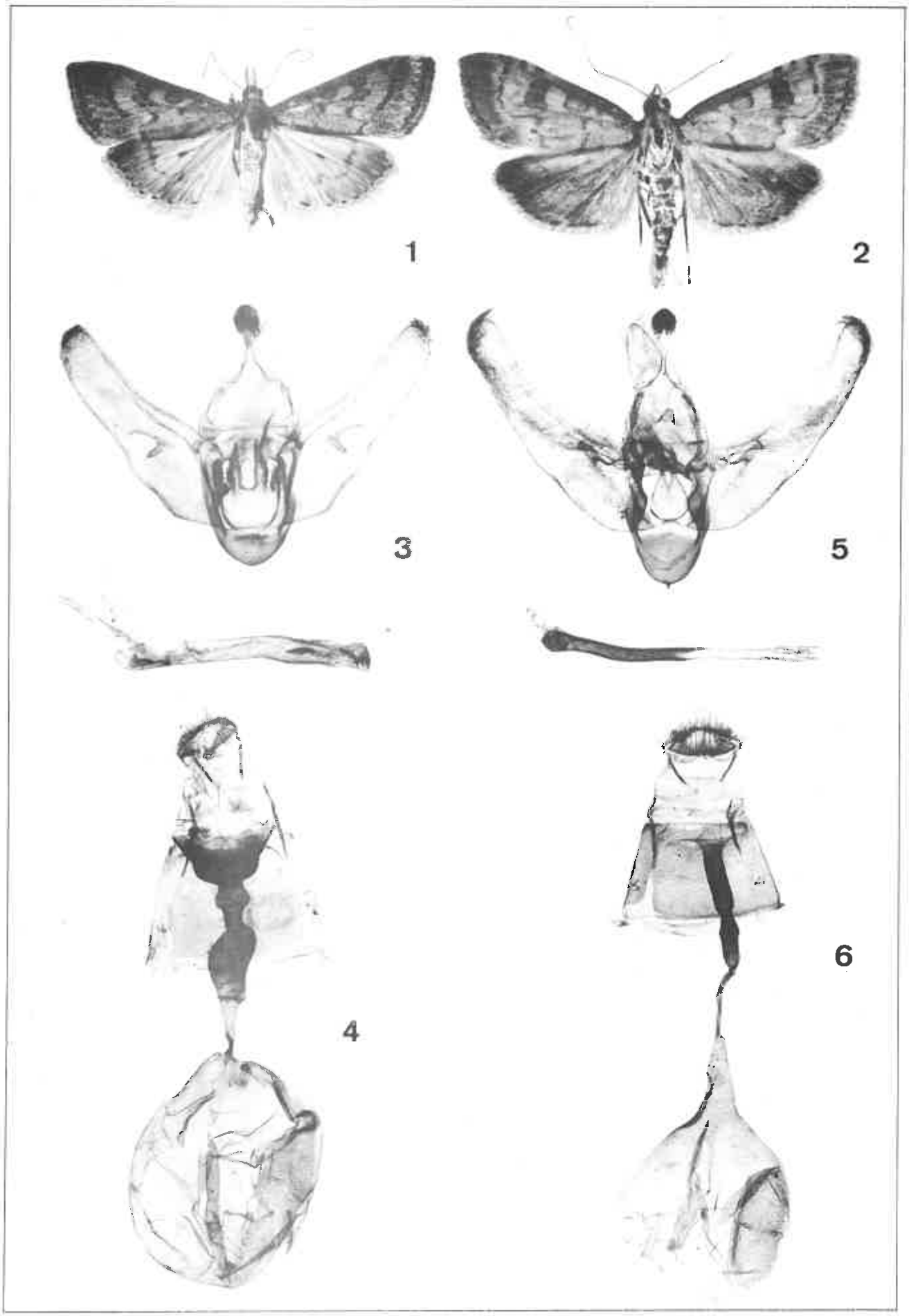
1
2
3
5
4
6

Trois particularités sont beaucoup plus sûres à observer :

- chez *rubigalis*, la ligne postmédiane brune forme un angle sous la côte alors qu'elle est droite chez *fulvalis* ;

- la marge de *rubigalis* est, seule, fortement brunâtre alors que chez *fulvalis* c'est toute la zone marginale qui est brunâtre ;

- enfin la ligne médiane de l'aile postérieure de *rubigalis* est régulièrement courbe, alors que chez *fulvalis* elle possède en son centre un coude facilement observable.

Pour les genitalia des mâles des deux espèces, on observera plus spécialement la juxta avec ses processus dorsaux très fortement spiniformes chez *rubigalis* (ce type de juxta n'existe chez aucun autre *Udea* français), alors qu'ils n'existent pas chez *fulvalis*. Les genitalia des femelles sont bien différenciés également par l'antrum et les sclérifications des dépressions du ductus bursae.

Udea rubigalis Guenée doit porter le numéro 254la dans la Liste Leraut en se plaçant entre *fulvalis* et *prunalis* D. & S. Il y a donc maintenant 23 espèces d'*Udea* en France.

Je dirais, une fois de plus, que le manque d'études sur les microlépidoptères est responsable de cette citation très tardive et ce, même dans le cas des Pyrales, que beaucoup d'entomologistes amateurs de "grandes bêtes" capturent malgré tout. La faune de la forêt de Fontainebleau, si riche déjà, s'enrichit donc d'une espèce fort intéressante, évènement qui démontre, s'il en était encore besoin, la nécessité de protéger ce site exceptionnel.

BIBLIOGRAPHIE

MUNROE Eugene (1966).- Revision of North American species of *Udea* Guenée (*Lepidoptera : Pyralidae*). Memoirs of the Entomological Society of Canada 49 : 1-57, 4 pl. photo en noir et 11 pl. de dessins au trait.

Christian GIBEAUX
Résidence La Châtelaine
77210 AVON

Légende de la planche

Fig. 1 : *Udea rubigalis* Gn. ; fig. 2 : *Udea fulvalis* Hb. ; fig. 3 : genitalia mâle de *rubigalis* ; fig. 4 : genitalia femelle de *rubigalis* ; fig. 5 : genitalia mâle de *fulvalis* ; fig. 6 : genitalia femelle de *fulvalis*. Les exemplaires sont agrandis trois fois et demi. Les genitalia, autant mâles que femelles, environ cinquante fois.

Bull. ANVL Tome 60 n° 4 1984

- ANALYSE D'OUVRAGE -

HEMIPTERES BERYTIDAE EURO-MEDITERRANEENS
de Jean PERICART.

Notre collègue Jean Péricart vient de publier, sous le n° 70 de la "Faune de France", son nouvel ouvrage intitulé : "Hémiptères Berytidae Euro-méditerranéeens".

Ce travail, tout en étant moins important, en volume, que celui relatif aux "Hémiptères-Tingidae", précedemment présenté par l'auteur (Bull. ANVL 60 (1) : 57-58), du fait que les espèces de la nouvelle famille étudiée sont moins nombreuses, est cependant traité avec la même rigueur dans la documentation et selon le même plan dans sa présentation.

Les Berytidae sont des punaises élégantes, au corps longiligne et munies de pattes allongées, parfois à l'extême et qui vivent dans des biotopes herbeux et secs, à quelques exceptions près. Un certain nombre de ces insectes habite notre région.

Les différentes parties de l'ouvrage traitent respectivement de : la morphologie des larves aux stades successifs et des adultes ; l'écologie (habitat, alimentation, reproduction etc...) ; et enfin de la plus importante, la systématique, avec ses tableaux dichotomiques de détermination pour les adultes et pour les larves, ses dessins originaux de l'auteur, soit d'ensemble, soit de pièces anatomiques isolées (antennes, ailes, pattes, édéages, spermathèques etc...). Les cartes géographiques de répartition des espèces sont par ailleurs de la plus grande utilité. Enfin, il faut souligner deux reproductions photographiques en couleur, hors-texte.

Chaque chapitre comporte la plus large bibliographie, tant française qu'étrangère, qui fait de cette publication une étude exhaustive de la famille des Berytidae. Celle-ci, après les Anthocoridae, les Piesmatidae et les Tingidae, est la quatrième des Hémiptères-hétéroptères que Jean Péricart nous présente.

Ce livre est publié, de même que le précédent, dans la collection de la "Faune de France", laquelle a déjà à son actif un très grand nombre de titres traitant, pour une grande part d'entomologie et tous d'une haute valeur scientifique. On peut par ailleurs ajouter que la "Faune de France" doit faire paraître prochainement deux autres ouvrages qui auront pour sujet :

- Diptères-Sciomyzidae, par J.C. Vala.
- Coléoptères-Chrysomelidae (en trois volumes), respectivement par N. Berti, J.C. Bourdonné et S. Doguet.

Les "Hémiptères-Berytidae" de Jean Péricart sont disponibles à la Librairie de la Faculté des Sciences, 15 Boulevard Saint-Marcel, 75013 PARIS, au prix de 200 francs.

François CANTONNET

Bull. ANVL Tome 60 n°4 1984

MYCOLOGIE

LISTE SYSTÉMATIQUE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS PENDANT L'ANNÉE 1983 DANS LE MASSIF DE FONTAINEBLEAU ET SES ENVIRONS.

Par Jean VIVIEN

1) AGARICACEES

Agrocybe praecox : 2 Agrocybes précoces, Plaine de Baudelut, à Arbonne le 23/V.

Amanita citrina : poussée normale d'Amanites citrines du 9/IX au 21/X.

" " var. alba : quelques-unes du 3/X au 9/XI, plus particulièrement sur les "monts" calcaires.

Amanita muscaria : peu d'Amanites tue-mouches : 3 seulement dans la Gorge aux Merisiers le 16/X.

Amanita pantherina : 5 amanites panthères, Triage de Franchard le 30/IX, 4 en Forêt de Villefermoy, Carrefour des Huit-Routes le 5/X.

Amanita phalloides : 5 Amanites phalloïdes, Ventes Caillot le 29/IX, nombreuses Triage de Franchard le 30/IX ; plusieurs , Monts de Fays le 3/X, 1, Gorge aux Merisiers le 10/X, 2, Monts de Fays le 13/X.

Amanita porphyria : 3 Amanites porphyres, Forêt de Champagne le 21/X.

Amanita rubescens : l'Amanite rougissante ou Golmotte a été très commune dans ses stations habituelles du 26/VI au 21/X : récoltes abondantes dans les Ventes Caillot le 8/VIII, le Triage de Franchard le 30/IX, les Monts de Fays le 3/X, la Gorge aux Merisiers le 10/X ; le Mont Saint-Germain le 17/X.

Amanita solitaria : 2 Amanites solitaires connées, Marchais Olivier et Coulevrai le 30/VIII.

Amanita spissa : 1 Amanite épaisse sous les Conifères de l'Arboretum du Carrefour des Huit-Routes, en Forêt de Villefermoy le 5/X.

Amanitopsis vaginata var. fulva : l'Amanite vaginée est apparue le 16/VI est s'est maintenue passablement jusqu'au 3/XI.

Armillariella tabescens : nombreuses touffes en décomposition en Forêt de Champagne le 13/IX.

Clitocybe clavipes : 2 Clitocybes en massue, Ventes Caillot le 29/IX, plusieurs, Monts de Fays (3 et 13/X) ; Tranchée le 29/X.

Clitocybe cyathiformis : 2 Clitocybes en forme de coupe, Plaine du Rosoir le 25/X ; 2, Gorge du Houx le 3/XI.

Clitocybe expallens : Petite-Haie le 10/XI.

Clitocybe infundibuliformis : des Clitocybes en entonnoir du 3 au 28/IX.

Clitocybe nebularis : très nombreux Clitocybes nébuleux ou Mousserons d'automne, Mont-Merle le 8/XI ; également, Forts de Marlotte le 9/XI ; Grand Jarrier le 10/XI.

Clitopilus prunulus : 4 Clitopiles petite prune, Hautes Plaines le 12/IX.

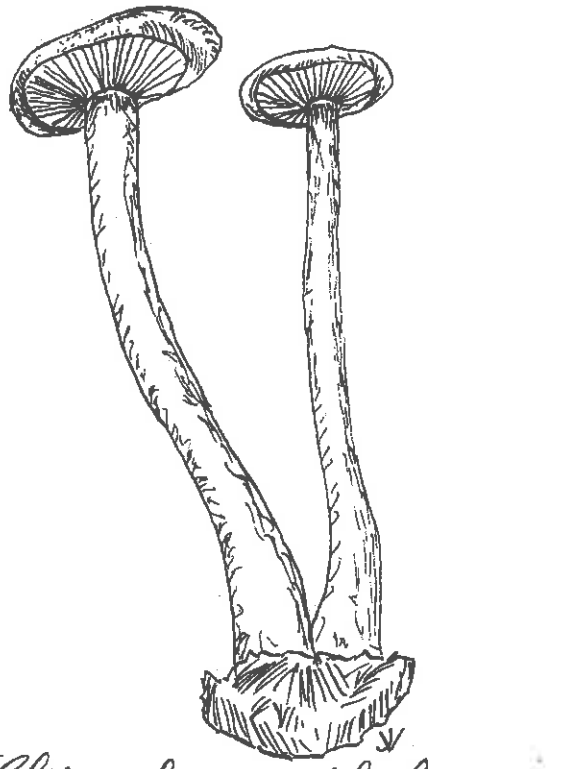

Clitocybe cyathiformis
(Rocher du Long. Boyau - 13.11.83)

Collybia butyracea : quelques Collybies butyracées, Mare aux Evées le 28/IX ; Forts de Marlotte le 9/XI ; Petite Haie le 10/XI, Rocher Cassepot le 12/X ; 2, Gorges de la Solle le 24/XII.

C. corticola : quelques Collybies des écorces à la base d'un Chêne dans les gorges de la Solle le 24/XII.

C. distorta : quelques Collybies à pied tordu, Plaine de Sermaise le 19/X.

C. fusipes : la Collybie à pied en fuseau a été présente du 27/VI au 29/X.

C. maculata : la Collybie tachetée a été très commune du 28/IX au 10/XI dans ses biotopes habituels (ptéridaies).

C. platyphylla : 1 Collybie à lamelles larges, Gorge de la Solle le 6/VII ; 2, Butte du Montceau le 5/VIII ; Gros-Fouteau le 18/IX ; Triage de Franchard le 30/IX.

C. stephanocystis : 2 sur un cône de Pin sylvestre dans la Vallée d'Arbonne le 30/III ; plusieurs, Plaine du Mont Morillon le 11/IV ; Plaine des Pins le 22/IV ; 2, Plaine de Chanfroy le 24/IV ; Rocher d'Avon le 21/XII.

Conocybe lactea : 1 Conocybe blanc de lait, Malmontagne le 30/V (berme RD 148) ; 3, Gorge aux Merisiers le 10/X.

Conocybe tenera : plusieurs en Forêt de Champagne le 2/XI ; Rocher Bouligny le 8/XI.

Coprinus atramentarius : 2 Coprins noir d'encre, Malmontagne le 30/V (berme RD 148) ; 3 Gorge aux Merisiers le 10/X.

Coprinus comatus : plusieurs Coprins chevelus à Bois-le-Roi le 2/X ; 7, Vallée d'Arbonne le 4/X ; plusieurs, Gorge aux Merisiers le 16/X ; 2, pelouse Avon-Butte-Montceau.

C. domesticus : 1, Bois de Sainte-Marie le 28/X.

C. micaceus : plusieurs Coprins micacés, Plaine des Pins le 9/V ; Petite-Haie le 10/XI.

C. picaceus : 1 Coprin pie, Mont-Andart le 27/X ; Petite-Haie le 10/XI.

Cortinarius armillatus : 5 Cortinaires à bracelets, Gros-Sablons le 4/X ; 1, Bois des Grands-Béorlots le 18/X.

C. bolaris : quelques Cortinaires couleur d'argile rouge, Bois des Grands-Béorlots le 18/X

C. cinnamomeus : Quelques Cortinaires cannelle, Long-Boyau le 3/XI.

" " var lutescens : 5, Gros-Sablons le 4/X.

C. hemitrichus : 4, Bois des Grands-Béorlots le 18/X.

C. mucosus : nombreux Cortinaires muqueux, Gros-Sablons, sous les Pinus pinaster le 4/X ; 1, Bois des Grands-Béorlots le 18/X.

C. torvus : 1 Cortinaire à pied courbe, Mare aux Evées le 28/IX ; plusieurs Plaine de Sermaise le 19/X.

C. splendens : 3 Cortinaires resplendissants, Mont de Fays le 3/X.

C. violaceus : 2 Cortinaires violets, Monts de Fays le 13/X.

Cystoderma amianthinum : plusieurs Cystodermes amiantacés, Plaine de Chanfroy le 24/X.

Drosophila candolleana : plusieurs Drosophyles de Candolle, Mont-Ussy le 25/VII ; 1, Gros-Fouteau le 17/VIII.

D. spadiceogrisea : Bois la Dame, Promenade de Samois le 5/IV ; Mare aux Evées le 12/IV.

Galerina hypnorum : 1 Galère des Hypnes, Long-Boyau le 3/XI ; Rocher Cassepot le 7/XI.

Gymnopilus penetrans var. hybridus : plusieurs Flammules hybrides, Ventes Héron le 29/X ; plusieurs Rocher Cassepot le 7/XI ; Mont Merle le 8/XI.

Hebeloma crustuliniforme : quelques Hébélomes échaudés, Mare aux Evées le 28/IX, plusieurs, Monts de Fays le 3/X ; nombreux, Tranchée et Ventes Héron le 29/X.

Hebeloma mesophaeum : plusieurs Vallée d'Arbonne le 4/X.

Hygrophoropsis aurantiaca : peu de Clitocybes orangés ou Fausses-Girolles cette saison : 3, Gros-Fouteau le 18/IX ; Rocher Cassepot le 7/XI ; 2, Rochers du Mont Ussy le 18/XII.

Hygrophoropsis umbonata : 1 Clitocybe umboné, Mont Saint-Germain le 17/X ; Gorges d'Apremont le 31/X.

Hygrophorus hypothejus : 3 Hygrophores à lamelles jaunes, Rocher Cassepot le 7/XI.

H. eburneus var. cossus : plusieurs Hygrophores à odeur de Cossus, Monts de Fays le 3/X ; 1, Ventes à la Reine le 9/XI.

H. reai : 1 Hygrophore de Réa, Vallée d'Arbonne le 4/X.

Inocybe asterospora : plusieurs Inocybes à spores étoilées, Canche aux Lièvres le 6/IX ; plusieurs Bois de Faÿ le 6/X.

I. geophylla : quelques Inocybes terrestres, Forêt de Champagne le 2/XI.

I. lanuginosa : plusieurs Inocybes laineux au bord de la Mare à Barbeau, en Forêt de Champagne les13/IX et 21/X ; plusieurs Mont Saint-Germain.

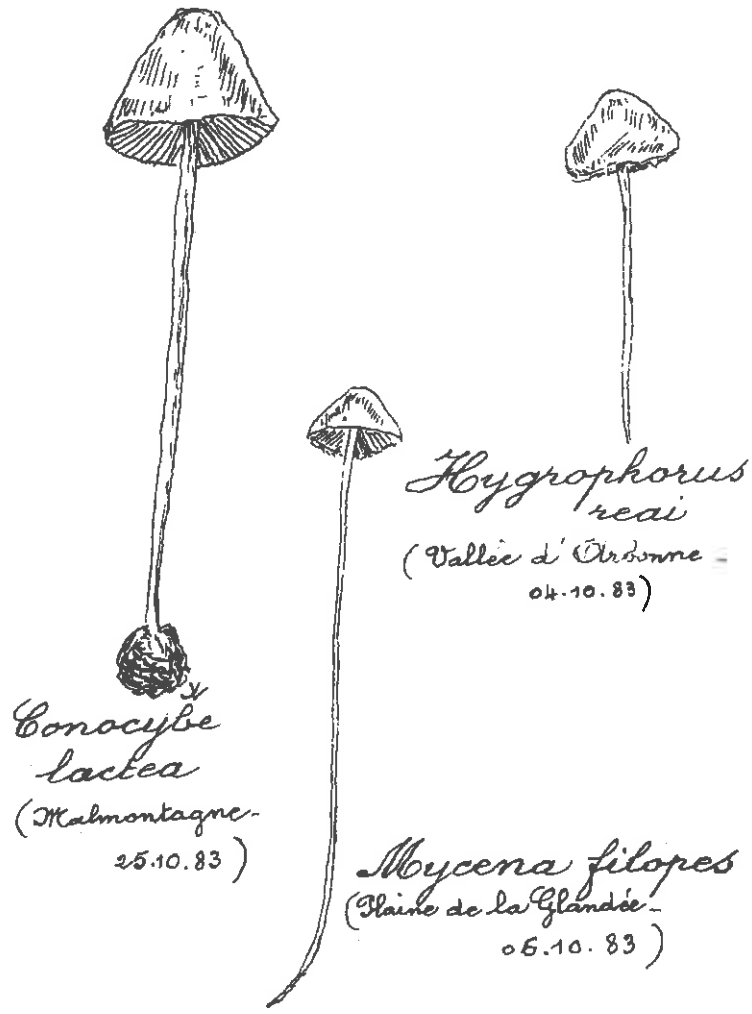

I. piriodora : plusieurs Inocybes à odeur de Poire, Forêt de Villefermoy le 5/X ; Plaine de Sermaise le 19/X.

Laccaria amethystina : peu de Laccaires améthystes cet automne : Mare aux Evées le 28/IX ; Gorge aux Merisiers le 10/X ; Bois des Grands-Béorlots le 18/X ; Ventes Héron le 29/X.

L. laccata : comme le précédent, peu de récoltes : Gros-Sablons le 4/X ; Bois des Grands-Béorlots le 18/X ; Plaine de Chanfroy le 24/X ; Malmontagne le 25/X.

" " var. bicolor : 1, Monts de Fays le 3/X ; plusieurs en Forêt de Champagne le 21/X ; Mont Merle le 8/XI.

Lepiota acutesquamosa : Une dizaine de Lépiotes à écailles aiguës, Bois de Fay le 6/X ; 1 Monts de Fays le 13/X.

L. cristata : quelques Lépiotes à crête, Mare aux Evées le 28/IX ; plusieurs Ventes Caillot le 29/IX.

L. gracilenta : 2 Lépiotes mamelonnées au Mont Fessas le 30/IX ; 1 au Monts de Fays le 3/X ; 8 Ventes à la Reine le 9/XI.

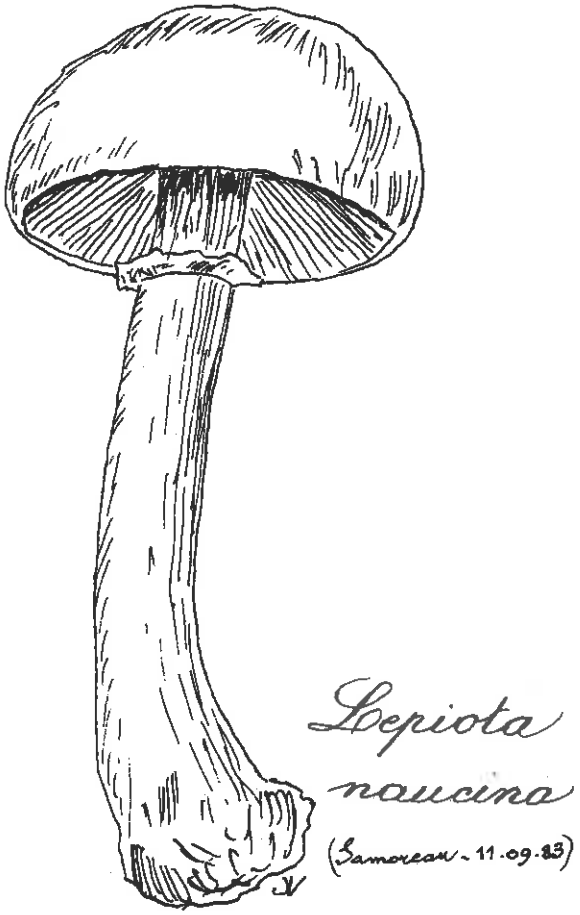

Lepiota naucina : une vingtaine de Lépiotes pudiques sur une pelouse à Samoreau le 11/IX.

L. procera : 3 Lépiotes élevées ou Coulemelles au Marchais Olivier, 1 à Coulevrai, 2 Erables et Déluge le 30/VIII ; plusieurs au Gros-Fouteau le 18/IX ; 3 Ventes Caillot le 29/IX ; 3 au Triage de Franchard et Mont-Fessas le 30/IX ; 4 aux Forts de Marlotte le 9/XI.

Lyophyllum georgii : 80 Tricholomes de la Saint-Georges au Bois des Seigneurs le 4/V ; 7 dans la Plaine des Pins le 9/V ; 16, Ventes Caillot le 10/V ; 2, Rocher de la Combe le 2/VI.

Marasmius dryophilus : la Collybie des Chênes présente au printemps (17,19,24/V), puis les 13,18/IX et 17/X dans ses endroits favoris.

M. peroratus : plusieurs Marasmes brûlants Hautes-Plaines le 12/IX ; 2, Monts de Fays le 3/X.

M. ramealis : plusieurs Marasmes des rameaux au Gros-Fouteau le 9/IX.

Melanoleuca parisiorum : 2 au Gros-Fouteau le 6/VI.

M. vulgaris : 1 à Trappe-Charrette le 10/V ; 3 au Gros-Fouteau le 18/IX ; plusieurs à la Tranchée le 29/X.

Mucidula radicata : espèce très commune et ubiquiste, la Collybie enracinée a été observée du 17/VII au 17/X. A signaler toutefois un exemplaire de 35 cm de hauteur, "racine" incluse, dans les Ventes Caillot le 8/VIII.

Mycena epipterygia : quelques Mycènes des Fougères au Rocher de la Salamandre le 16/X ; plusieurs en Forêt de Champagne le 21/X ; Rocher Cassepot le 7/XI.

M. filopes : 1 Mycène à pied filiforme au Bois de Fay le 6/X.

M. galericulata : plusieurs Mycènes en casque, Bois de Fay le 6/X ; Bois des Grands-Béorlots le 18/X ; plusieurs dans la Plaine de Sermaise le 19/X.

M. inclinata : plusieurs Mycènes inclinés, Vente au Diable le 6/I ; Plaine de Sermaise le 19/X ; plusieurs Ventes Héron le 29/X.

M. lactea : 3, Plaine de Chanfroy le 24/X.

M. pelianthina : Petite-Haie le 10/XI.

M. pura : plusieurs Mycènes purs au Triage de Franchard le 30 IX ; 1 aux Monts de Fays le 3/X ; Petite-Haie le 10/XI.

Mycena vitilis : plusieurs en Forêt de Champagne le 2/XI.

Nematoloma fasciculare : l'Hypholome en touffes est une espèce toujours très abondante, notée le 11/IV, puis régulièrement du 9/IX au 10/XI.

N. sublateritium : plusieurs Hypholomes couleur de brique dans la Plaine de Bois-le-Roi le 27/I.

Nyctalis asterophora : sur Russula nigricans en Forêt de Champagne le 21/X.

Omphalia fibula : quelques Omphales épingles au Gros-Fouteau le 18/IX ; 1 au Bois des Grands- Béorlots le 18/X.

Panellus serotinus : Quelques Panes tardives sur un Bouleau abattu, dans les gorges de la Solle le 24/XII.

Pholiota aurivella : 6 Pholiotes dorées, à la base d'un Bouleau, près de la Mare à Piat, dans le Rocher Cuvier-Châtillon, le 13/X

Pleurotus cornucopiae : nombreuses touffes de Pleurotes Corne d'abondance sur un Chêne des Rochers Gréau à Saint-Pierre-lès-Nemours le 8/V ; en très grand nombre sur une souche d'Orme au hameau du Gallois (Villemer) le 29/V ; plusieurs dans les ventes à Bauge le 21/VIII ; Monts de Fays le 13/X.

P. dryinus : 1 Pleurote du Chêne au Triage de Franchard le 30/IX.

P. ostreatus : des Pleurotes en forme d'huitre, Vente au Diable le 6/I ; également dans le Gros-Fouteau le 17 VIII.

Pluteus cervinus : 1 Plutée couleur de Cerf dans les Hautes-Plaines le 12/IX.

P. fayodii : 2 Plutées de Fayod au Gros-Fouteau le 18/IX.

P. nanus : plusieurs Plutées nains au Gros-Fouteau le 18/IX.

P. phlebophorus : 1 à la Mare aux Evées le 28/IX ; 1 au Triage de Franchard le 30/09.

Psalliota campestris : 2 Psalliotes des champs dans l'herbe d'une allée en Forêt de Champagne le 13/IX.

P. edulis : 7 Psalliotes comestibles, en bordure de la route, dans les hauts de Busseau le 7/VIII.

P. silvatica : 1 psalliote des forêts dans les Ventes Caillot le 29/IX ; 2, Mont-Fessas le 30/IX.

P. silvicola : 1 Anisé, Mare-aux-Evées le 28/IX ; 12, Ventes Caillot le 29/IX.

Psathyrella subatrata : 1 à la Petite-Haie le 10/XI.

Rhodopaxillus glaucocanus : 1 Rhodopaxille glauque et blanc en Forêt de Champagne le 2/XI.

Rh. lilacinus : 1 dans le Bois de Sainte-Marie le 28/X.

Rh. nudus : Plusieurs Pieds bleus à la Petite-Haie le 10/XI.

Rhodophyllus (Entoloma) lividus : 1 Entolome livide dans le Bois de Fay le 6/X.

Rh. (Entoloma) nidorosus : quelques Entolomes nitreux à la Mare aux Evées le 28/IX.

Rozites caperata: nombreuses Pholiotes ridées à la Mare aux Evées le 28/IX.

Stropharia aeruginosa : quelques Strophaires vert de gris à la Petite-Haie le 10/XI.

St. semiglobata : 6 Strophaires hémisphériques à la Table du Roi le 16/VIII.

Tricholoma album : Plusieurs Tricholomes blancs au Bois de Fay le 6/X.

T. equestre : 60 Tricholomes des Chevaliers aux Gros-Sablons le 4/X.

T. pessundatum : plusieurs aux Gros-Sablons avec le précédent le 4/X.

T. saponaceum : plusieurs Tricholomes à odeur de savon dans les Monts de Fays le 13/X ; Petite-Haie le 10/XI.

T. terreum : peu de Tricholomes terreux cette saison : 1 seul Plaine de Chanfroy les 24/IV et 24/X ; 4 dansla Pinède du Champ Minette le 24/V.

2) CANTHARELLACEES

Cantharellus cibarius : absence quasi totale des Chanterelles en 1983 : Gros-Fouteau le 26/VII.

3) BOLETACEES POREES

Boletus (Tubiporus) aereus : 1 Bolet

Tête de nègre, Parc de la Rivière le 29/VII , 2 au Triage de Franchard le 30/IX.

B. (Tubiporus) appendiculatus :

3 Bolets appendiculés à la Table du Roi le 18/VIII, et 5 dans le même canton le 21/VIII ; 1 en Forêt de Villefermoy le 5/X.

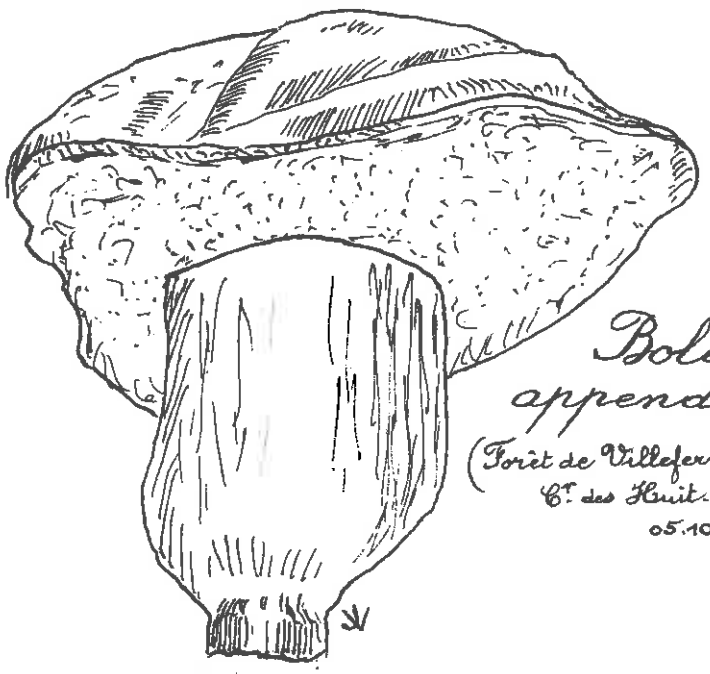

Boletus appendiculatus
(Forêt de Villefermoy - Ct des Huit Routes - 05.10.83)

B. (Krombholzia) aurantiacus : 2 Bolets orangés à la Mare aux Evées le28/IX ; 1 au Monts de Fays le 13/X.

B. (Xerocomus) badius : 3 Bolets bais aux Ventes Caillots le 29/IX ; 4 au Triage de Franchard le 30/IX ; 1 aux Monts de Fays les 3 et 10/X ; 3 aux Gros-Sablons le 4/X ; 2 dans la Gorge des Merisiers le 10/X.

B. (Ixocomus) bovinus : plusieurs Bolets des bouviers dans les Ventes Caillot le 29/IX ; 1 en Forêt de Villefermoy le 5/X ; 1 en Forêt de Champagne le 21/X ; 3 à la Gorge du Houx le 3/XI ; 2 Mont Merle le 8/XI.

B. (Krombholzia) carpini : 1 Bolet des Charmes, Pointe d'Irai le 12/VII. 1 au Mont-Fessas le 30/IX, 1 aux Monts de Fays le 3/X.

B. (Gyroporus)castaneus : 3 Bolets châtains à la Mare aux Evées le 18/VIII

B. (Xerocomus) chrysenteron : 1 Bolet à chair jaune, Bois de Fay le 6/X.

B. (Gyroporus) cyanescens : 1 Bolet bleuissant ou Indigotier dans la Gorge aux Merisiers le 10/X ; 1 au Mont Saint-Germain le 17/X.

B. (Tubiporus) edulis : 1 Cèpe de Bordeaux à la Table du Roi le 21/VIII 2 dans les Hautes-Plaines le 12/IX ; 3 dans le Triage de Franchard le 30/IX ; 7 dans les Monts de Fays le 3/X ; 2 dans la Gorge aux Merisiers le 10/X ; 5 dans les Monts de Fays le 13/X ; 3 au Mont-Andart le 27/X.

B. (Tylopilus) felleus : 1 Bolet amer dans les Forts de Marlotte le 17/VII ; 1 aux Vieux-Rayons le 9/VIII.

B. (Ixocomus) granulatus : 2 Bolets granulés en Plaine de Chanfroy le 5/V ; 2 au Champ Minette le 24/V ; 3 dans les Ventes Caillot le 29/IX ; 1 dans la Gorge aux Merisiers le 16/X.

B. (Krombholzia) leucophaeus : 2 Bolets blancs et sombres dans un épais sphagnetum de la Forêt de Champagne le 2/XI.

B. (Ixocomus)luteus : 3 Bolets jaunes dans les Ventes Caillot le 29/IX ; 4 au Mont-Fessas le 30/IX.

B. (Krombholzia) oxydabilis : 1 au Mont Merle, Route du Daim le 8/XI.

B. (Xerocomus) subtomentosus : 2 Bolets presque tomenteux, sur une pelouse à Avon (Butte-Montceau) le 5/VII ; 1 aux Forts de Marlotte le 17/VII ; 1 aux Ventes Bouchard le 28/VII ; 1 au Parc de la Rivière le 29/VII ; 1 à la Mare aux Evées le 28/IX.

B. (Ixocomus) variegatus : plusieurs Bolets tachetés aux Ventes Caillot le 29/IX ; 2 au Mont Fessas le 30/IX.

B. (Xerocomus) versicolor : 4 Bolets multicolores à la Mare aux Evées le 16/VIII et 1 au même endroit le 21/IX.

4) BOLETACEES LAMELLEES

Gomphidius viscidus : 1 Gomphide visqueux à Trappe-Charrette le 25/VIII ; 1 dans la Gorge aux Merisiers le 10/X ; 6 en Plaine de Chanfroy le 24/X.

G. roseus : 1 Gomphide rose dans les Hautes-Plaines le 12/IX ; 2 dans les Ventes Caillot le 29/IX 1 au Mont-Fessas le 30/IX.

Paxillus involutus : le Paxille enroulé est commun du 28/IX au 7/X (Mare aux Evées, Gros-Sablons etc...).

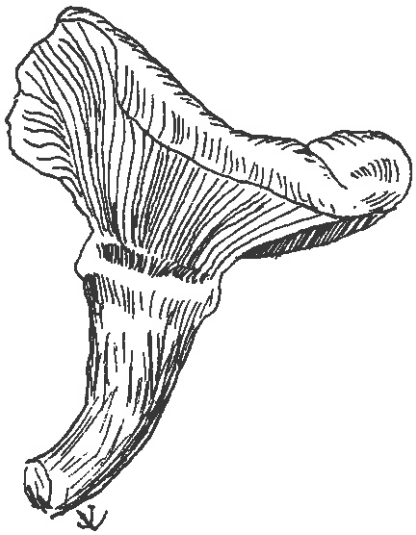

Gomphidius roseus
(Hautes-Plaines - 02.09.83)

5) LACTARIO - RUSSULEES

Lactarius blennius : quelques Lactaires muqueux à la Tranchée le 29/X.

L. camphoratus : 2 Lactaires camphrés à la Malmontagne le 25/X.

L.chrysorrheus : nombreux Lactaires à lait jaune du 28/IX au 21/X.

L. decipiens : plusieurs Lactaires trompeurs à la Mare aux Evées du 28/IX ; plusieurs aux Monts de Fays le 3/X ; plusieurs aux Gros-Sablons le 4/X.

L. deliciosus : plusieurs Lactaires délicieux dans les Ventes Caillot le 29/IX ; 7 au Mont-Fessas le 30/IX ; 3 dans les Monts de Fays le 3/X ; 6 dans la Gorge aux Merisiers le 10/X ; 1 dans les Monts de Fays le 13/X ; 1 dans le Mont Saint-germain le 17/X ; 1 en Forêt de Champagne le 21/X.

L. fuliginosus : quelques Lactaires fuligineux en Forêt de Champagne le 21/X.

L. lacunarum : 1 Lactaire des fossés au bord de la Mare à Barbeau en Forêt de Champagne le 13/IX.

L. pallidus : plusieurs Lactaires pâles dans les Ventes Caillot le 29/IX ; plusieurs au Triage de Franchard le 30/IX ; très nombreux dans les Monts de Fays le 3/X ; 2 dans la gorge aux Merisiers le 10/X ; plusieurs dans les Monts de Fays le 13/X.

L. quietus : 1 Lactaire tranquille dans les Hautes-Plaines le 12/IX ; plusieurs à la Mare aux Evées le 28/IX ; Gros-Sablons le 4/X ; plusieurs dans le Bois de Fay le 6/X ; plusieurs dans la Gorge aux Merisiers le 10/X.

L. rufus : quelques Lactaires roux au Mont-Ussy le 3/I ; plusieurs aux Gros-Sablons le 4/X ; nombreux dans le bois des Grands-Béorlots le 18/X.

L. subdulcis : plusieurs Lactaires douceâtre au Mont St-Germain le 17/X.

L. torminosus : plusieurs Lactaires à coliques sur pelouse avec Boule-aux à Bois-le-Roi le 2/X ; plusieurs dans la Gorge aux Merisiers le 10/X.

L. turpis : plusieurs Lactaires meurtriers dans le Rocher Cuvier-Châtillon le 13/X ; plusieurs dans la Gorge aux Merisiers le 16/X ; plusieurs dans le Mont Saint-Germain le 17/X ; Bois des Grands-Béorlots le 18/X ; Gorges d'Apremont le 21/X ; Gorge du Houx le 3/XI.

L. uvidus : Le Lactaire humide, espèce commune présente du 30/IX au 3/XI.

L. zonarius : plusieurs Lactaires zonés en Forêt de Villefermoy le 5/X.

Russula adusta : 1 Russule brûlée au Mont-Gauthier le 21/VIII.

R. albonigra : 1 Russule blanc noir dans le Bois des Grands-Béorlots le 18/X.

R. alutacea : quelques Russules alutacées à la Mare aux Evées le 28/IX 1 dans les Ventes Caillot le 29/IX ; 1 au Mont Saint-Germain le 17/X ; 1 en Plaine de Chanfroy le 24/X.

R. atropurpurea : quelques Russules noires et pourpres à la Mare aux Evées le 28/IX ; 1 aux Monts de Fays le 13/X.

R. brunneoviolacea : 4 Russules brun violet aux Monts de Fays le 3/X.

R. caerulea : plusieurs Russules bleues dans les Ventes Caillot le 29/IX ; 1 dans les Monts de Fays le 13/X ; 1 dans le Bois des Grands-Béorlots le 18/X.

R. chamaeleontina : 1 Russule caméléon à la Mare aux Evées le 28/IX.

R. claroflava : 1 Russule jaune clair dans le sphagnetum de la platière de Belle-Croix le 3/VI ; plusieurs dans les Gros-Sablons le 4/X.

R. cyanoxantha : la Russule bleue et jaune ou Charbonnier était présente dans de nombreux cantons du 17/VII au 21/X, particulièrement dans le Triage de Franchard, les Monts de Fays etc...

R. delica : 4 Russules sans lait dans la Gorge aux Merisiers le 19/VII ; 1 dans les Grands-Feuillards le 25/VIII ; 8 au Triage de Franchard le 30/IX ; plusieurs dans les Monts de Fays le 3/X ; 1 en Forêt de Villefermoy le 5/X ; 1 dans le Bois des Grands-Béorlots le 18/X ; 3 au Mont-Andart le27/X.

R. densifolia : quelques Russules à feuillets denses dans la Mare aux Evées le 28/IX.

R. emetica var. silvestris : la Russule émétique est toujours très commune dans les futaies ; observée du 28/IX au 19/X.

R. fellea : autre espèce très commune, la Russule de fiel est apparue le 28/IX et s'est maintenue jusqu'au 8/XI.

R. fragilis : 2 Russules fragiles aux Gros-Sablons le 4/X ; plusieurs dans le Bois des Grands-Béorlots le 18/X ; en Forêt de Champagne le 21/X.

R. heterophylla : 1 seule Russule à feuillets inégaux dans les Vieux-Rayons le 9/VIII.

R. lepida : 7 Russules jolies près du Carrefour du Gros-Fouteau le 17/VIII ; 3 à la Table du Roi le 18/VIII.

R. mairei : 3 Russules de Maire dans la Gorge aux Merisiers le 10/X ; 2 au Rocher Cassepot le 7/XI.

" " var. fageticola : plusieurs dans le Bois des Grands-Béorlots le 18/X.

R. nigricans : la Russule noircissante a été rencontrée dans de nombreux biotopes du 25/VIII au 27/X.

R. ochroleuca : plusieurs Russules blanc ochracé au Mont Saint-Germain le 17/X ; plusieurs en Plaine de Sermaise le 19/X ; Gorges d'Apremont le 31/X ; Rocher Cassepot les 7 et 12/XI ; Forts de Marlotte le 9/XI.

R. peltereaui : 4 Russules de Peltereau à la Pointe d'Irai le 12/VII ; 1, Bois de Courbuisson le 27/VII.

R. puellaris : 1 seule Russule délicate dans les Forts de Marlotte le 17/VII.

R. queletii : plusieurs Russules de Quélet dans le Bois des Grands-béorlots le 18/X.

R. sanguinea : plusieurs Russules sanguines dans un jardin avec Pins, à Bois-le-Roi le 2/X ; 1 dans les Monts de Fays le 3/X.

R. sardonia : sans doute une des Russules les plus communes, la Russule sardoine était très fréquente au voisinage des résineux du 29/IX au 8/XI : une poussée intense en Forêt de Champagne le 21/X.

R. vesca : on note la Russule comestible du 30/VI jusqu'au 21/VIII, mais avec peu d'échantillons dans chaque station.

R. virescens : l'excellente Russule verdoyante n'a fait que de timides apparitions : 1 dans la Gorge aux Loups et 2 dans les Forts de Marlotte le 17/VII ; 3 à la Queue de Fontaine et dans le Bois de Courbuisson le 27/VII ; 2 dans le Parc de la Rivière et 1 à la Table du Roi les 18 et 21/VIII.

6) GASTEROMYCETES

Geastrum fimbriatum : 1 Géastre sans pied à la Petite-Haie le 10/XI.

Lycoperdon perlatum : très commune la Vesse de Loup s'est rencontrée du 18/IX au 8/XI

L. piriforme : La Vesse de Loup en forme de Poire toujours en grand nombre dans ses biotopes du 18/IX au 13/X.

Phallus impudicus : 3 Satyres puants et autant en "oeufs" dans le parc du château de Lorrez-le-Bocage le 4/VI ; aucune observation dans le Massif.

Scleroderma verrucosum :

3 Sclérodermes verruqueux dans le Bois de Fay le 6/X ; Gorge aux Merisiers le 16/X.

S. vulgare : très nombreux

Sclérodermes vulgaires du 25/VII au 10/X.

7) TREMELLACEES

Excidia glandulosa : sur une branche pourrissante au sol dans la Plaine des Pins le 22/IV.

Tremella mesenterica :

Vallée de la Solle le 7/IV Bois-Gauthier le 19/XII.

8) CALOCERACEES

Calocera viscosa :

plusieurs Calocères visqueuses dans les Ventes Héron le 29/X ; Rocher Cassepot le 7/XI.

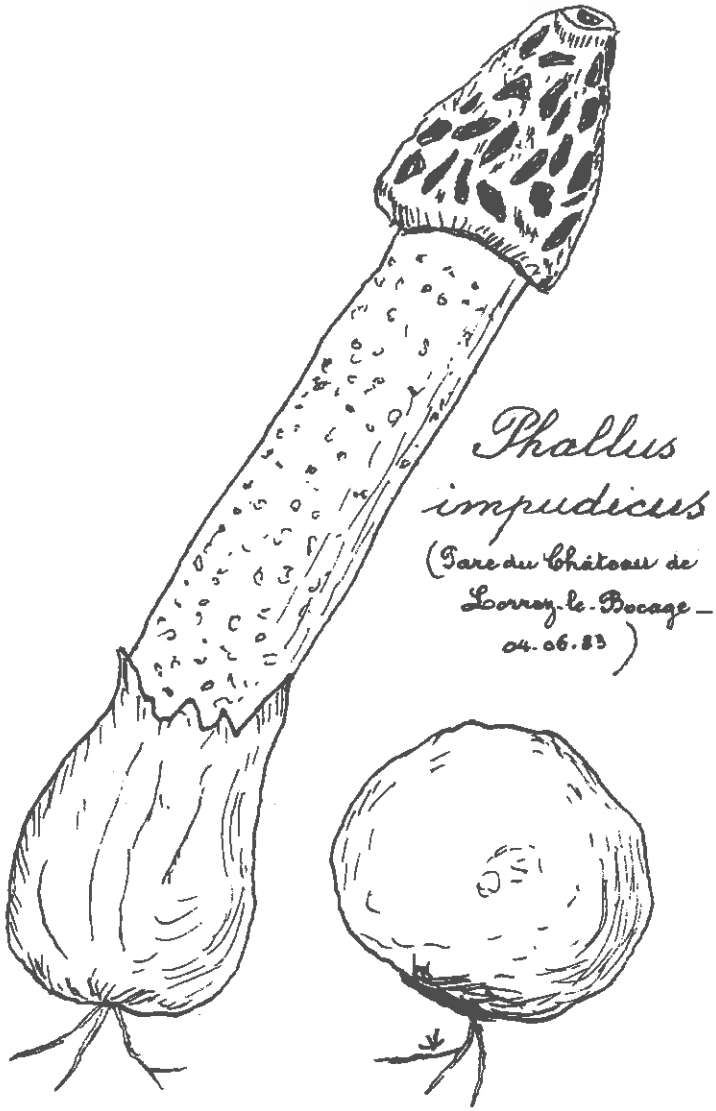

9) AURICULARIACEES

Auricularia auricula-judae : quelques Oreilles de Judas au Bois la Dame, Promenade de Samois le 5/IV ; dans un jardin (leg. SCHWAB) le 16/IV.

A. mesenterica : sur un tronc d'Orme mort à terre dans le Bois la Dame, Promenade de Samois le 5/IV.

10) CLAVARIACEES

Clavaria stricta : 1 Clavaire raide au Mont Merle le 8/XI.

Sparassis crispa : 3 belles touffes de Sparassis crépu en Forêt de Champagne (parcelle 16) le 13/IX.

11) POROHYDNEES

Dryodon coralloïdes : abondante poussée d'Hydne corail au Gros-Fouteau le 18/IX ; Triage de Franchard le 30/IX ; très grand nombre dans la Gorge aux Merisiers (10 et 16/X).

Fistulina hepatica : 1 Fistuline hépatique au Gros-Fouteau les 26/VII et 18/IX.

Fomes fomentarius : plusieurs Amadouviers au Mont-Andart le 27/X ; Rocher d'Avon le 21/XII ; Gorges dela Solle le 24/XII.

" " var. inzengae : plusieurs sur un Peuplier des marais du Lutin à Veneux le 8/I.

Ganoderma applanatum : quelques Ganodermes aplanis au Gros-Fouteau le 18/IX.

G. lucidum : plusieurs Ganodermes luisants au Gros-Fouteau le 18/IX.

Heterobasidion annosum : 1 dans la Plaine du Rosoir le 25/X.

Laetiporus sulphureus : plusieurs Polypores soufrés dans les Grands-Feuillards le 25/VIII ; en grand nombre au Gros-Fouteau le 18/IX.

Leptoporus lacteus : plusieurs au Gros-Fouteau le 30/IX.

Meripilus giganteus : un important groupe de Polypores géants dans le Gros-Fouteau le 18/IX.

Merulius tremellosus : quelques Mérules tremblotantes dans le Bois de Sainte-Marie le 28/X.

Phellinus robustus : 4 Phellins robustes du Chêne dans les Gorges d'Apremont le 17/XI.

Phylacteria terrestris var. laciniata : Gros-Sablons le 4/X.

Piptoporus betulinus : plusieurs Polypores du Bouleau au Mont Saint-Germain le 17/X, Mont Merle le 8/XI.

Polyporus lentus : 1 Polypore souple ou de Forquiron au Gros-Fouteau le 18/IX.

Polyporus picipes : 1 polypore à pied couleur de poix au Marchai Olivier et Coulevrai le 30/VIII.

Pycnoporus cinnabarinus : quelques Tramètes rouge cinabre en Forêt de Champagne les 13/IX et 21/X.

Stereum hirsutum : quelques Stérées hérissés au Mont Saint-Germain le 17/X.

St. insignitum : quelques Stérées remarquables à la Vente au Diable le 6/I ; très nombreux au Gros-Fouteau le 18/IX.

Trametes gibbosa : plusieurs Tramètes bossus dans les Ventes Bourbon le 15/XI ; Gorges de la Solle le 24/XII.

Tr. hirsuta : quelques Tramètes hirsutes en Forêt de Champagne le 13/IX ; plusieurs au Mont Saint-Germain le 17/X.

Tr. rubescens : Petite-Haie le 10/XI.

Tr. versicolor : quelques Tramètes de couleurs variées : Malmontagne le 25/X ; plusieurs à la tranchée le 29/X.

12) DISCOMYCETES

Acetabula vulgaris : plusieurs sur une pelouse à Avon (Butte-Montceau) le 12/IV ; plusieurs dans la Plaine de Chanfroy les 24/IV et 5/V.

Bulgaria inquinans : nombreuses Bulgaries salissantes dans la Plaine de Sermaise le 19/X.

Coryne sarcoïdes : plusieurs sur une souche de Chêne dans la Vente des Charmes le 8/XII.

Gyromitra esculenta : une douzaine de Gyromitres dans le Rocher des Demoiselles, Plaine du Mont-Morillon le 11/IV ; Plusieurs en Plaine de Chanfroy le 24/IV.

Helvella crispa : quelques Helvelles crépues en Plaine de Sermaise le 19/X.

Helvella lacunosa : 6 Helvelles lacuneuses dans les pinèdes du Champ-Minette le 24/V.

Otidea onotica : 2 Otidées oreilles d'âne à la Mare aux Evées le 29/IX.

Peziza aurantiaca : quelques Pezizes orangées sur les rives de la Mare aux Evées le 28/IX ; plusieurs dans la Gorge aux Merisiers le 16/X.

Peziza repanda : 1 Pezize lobée dans le Gros-Fouteau sur un tronc de Hêtre pourrissant au sol les 9 et 18/IX.

Rhizina inflata : 3 au Bois des Grands-Béorlots le 18/X.

Sarcosphaera coronaria : plusieurs Pezizes en couronne à Avon (jardin SCHWAB) le 16/IV.

N.B. : Le dessin de Phallus impudicus a été réalisé d'après les "promenades mycologiques" de Marcelle LE GAL.

Jean VIVIEN
4, Allée des Lilas
77210 AVON

Cortinarius torvus
(Mare aux Evées - 28.09.83)

Hygrophoropsis aurantiaca
(Mont-Ussy - 18.12.83)

Bull. ANVL Tome 60 n° 4

ARCHEOLOGIE

SUR LES BORNES LIMITANT LE DOMAINE DE L'ABBAYE DE CHELLES AU VAUDOUÉ ET À NOISY-SUR-ECOLE

Par Jean POIGNANT

Avant-propos

Notre collègue Gilbert-Robert Delahaye a mis en évidence, dans un récent bulletin, "l'intérêt de la conservation des bornes anciennes" et souhaité que des dispositions légales soient prises pour réglementer leur arrachage et surtout leur transfert, elles perdent ainsi leur signification historique. (1)

Depuis 1978 (2), époque où nous amorçions les premières recherches que Gilbert-Robert a rappelées, nous connaissons cinq bornes limites, portant la même gravure d'échelle et l'endroit où elles étaient édifiées. La présente étude tend à faire le point de nos connaissances sur le sujet.
(Les renvois à la bibliographie sont indiqués par des chiffres et aux notes par des lettres).

I

La "Pierre-aux-Prêtres" située sur les limites communales de Tousson et de Noisy-sur-Ecole n'a été considérée comme un menhir et classée monument historique le 10 février 1913, qu'après la découverte du menhir de la "Croix-Saint-Jacques" situé sur le territoire de Tousson. Cependant, la "Pierre-aux-Prêtres" était connue depuis toujours. Elle a servi de borne-repère dès le Moyen-Age, elle est mentionnée dans un texte de 1554, figure sur le plan d'intendance de 1780 et sur tous les plans cadastraux ultérieurs.

Au printemps 1971, durant la fouille d'une sépulture néolithique au lieu-dit voisin "Le Paradis", il fut observé sur la "Pierre-aux-Prêtres" une gravure piquetée et non incisée par va-et-vient comme sont exécutées les gravures rupestres des auvents rocheux du Massif de Fontainebleau.

La gravure était restée inédite jusqu'en octobre 1975, époque ou Louis Girard du Groupe Total-Archéologie publie une étude à son sujet (3). Il est surprenant, écrit L. Girard, "qu'elle soit passée si longtemps inaperçue malgré ses dimensions 26 x 7 cm. Il s'agit de la figuration "d'une échelle, surmontée d'un crochet et dotée d'une boucle sur le côté droit". Pour L. Girard l'identification pose un problème n'ayant jamais rencontré dans ses recherches un signe semblabla (a). "La datation du signe n'est guère plus aisée que son identification". L'érection des menhirs "ne remonte pas avant le début du 3e millénaire B.C." Aussi, "l'éxécution du signe ne peut être supposée antérieure à l'érection du monument". Et Girard pense que "les auteurs de cette gravure peuvent être aussi bien les constructeurs du menhir à l'époque néolithique que des compagnons carriers de la fin du XIXe siècle".

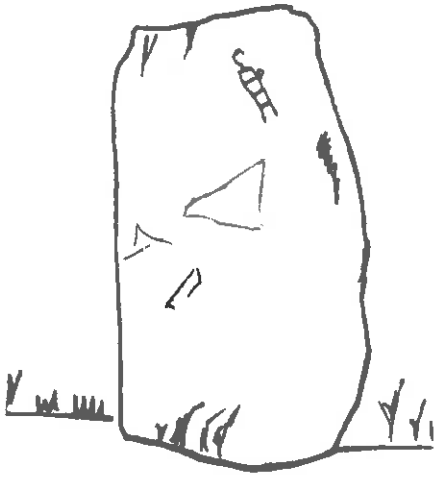

Figure 1 - Le menhir de la Pierre-aux-Prêtres

Figure 2 - Relevé de la gravure de la Pierre-aux-Prêtres, réduit de moitié.

II

Nous avons eu connaissance, grâce à notre ami Robert Diot, d'une note inédite (4), datée de mai 1976, relatant l'observation d'un "petit menhir gravé situé à Oncy-sur-Ecole à environ 1500 m du village". Sur la face orientée au nord on distingue la gravure d'un cercle, d'une échelle avec une crosse sur la face du sud. Les auteurs de la note font immédiatement le rapprochement avec la gravure de la "Pierre-aux-Prêtres" distante de 2 km. Une des figures illustrant la note montre l'échelle de la "Pierre-aux-Prêtres" superposée à celle du "petit menhir d'Oncy" ; "on a l'impression que les deux gravures sont de la même main" ajoutent-ils. Dans les autres croquis illustrant leur texte, les auteurs font des rapprochements avec les "crosses" gravées sur un menhir de Moustoirac (Morbihan) et avec les "échelles" gravées sur un os de la Grotte du Mas-d'Azil (Ariège).

III

Dès que nous avons eu connaissance de la note sur le "petit menhir" gravé d'Oncy, avec notre collègue et ami Pierre Bernier, nous nous somme rendus sur place et avons fait les observations suivantes :

1°) Le "petit menhir" n'est certaienment pas un menhir, mais à l'évidence une borne-limite.

2°) Cette pierre-levée, nous refusant à employer le mot "menhir" n'est pas située à Oncy, mais à Noisy-sur-Ecole sur une route limitrophe avec Oncy (b).

3°) Le cercle est gravé sur le côté de la borne regardant Oncy. L'échelle sur la face tournée vers Noisy, vers les Bois du Goulay où nous avons repéré de nombreux abris gravés proche du magnifique polissoir du Goulay

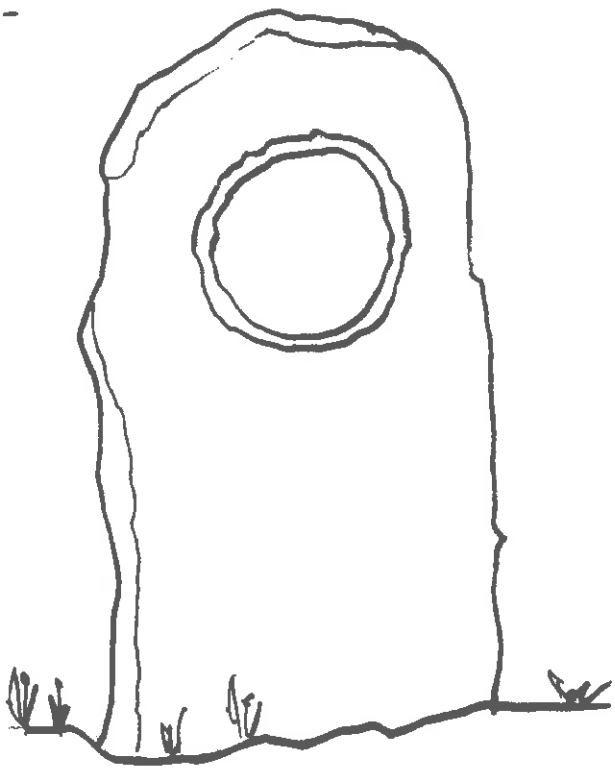

Figures 3 & 4 - Les deux faces de la "pierre levée d'Oncy"

Comme sur le "petit menhir du Goulay", sur la "Pierre-aux-Prêtres" l'échelle est gravée sur la face du menhir regardant Noisy-sur-Ecole. Deux pierres levées gravées du même signe, situées toutes deux en limites de la même commune, démontrent avec certitude que l'on est en présence de bornes limites, mais de quel domaine ? Quelles significations donner à des gravures de cercle et d'échelle ? Interrogeons la symbolique, mais c'est un terrain mouvant et peu sûr (c). "L'échelle" est l'axe central qui unit le ciel à la terre". On connait à cet égard l'échelle de Jacob, le long de laquelle montaient et descendaient les anges". (5)

Une seconde certitude, l'observation de deux pierres levées gravées du même signe doit nous faire abandonner l'hypothèse de la gravure de la "Pierre-aux-Prêtres" due aux "constructeurs du menhir à l'époque néolithique". C'est ailleurs qu'il faut chercher l'origine de ces gravures. A la rubrique "Bibliographie" du Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne (6) nous relevons une orientation : "Ne serait-ce pas les armoiries de l'Abbaye de Chelles qui avait des possessions à Noisy-sur-Ecole et au Vaudoué ?".

IV

Immédiatement, nous avons interrogé Monsieur André Clément, alors conservateur du Musée Alfred Bono à Chelles ; dans sa réponse celui-ci est formel: l'Abbaye de Chelles possédait des biens à Noisy et au Vaudoué. Les bornes-limites sont gravées d'une échelle, le nombre des barreaux est variable, certaines échelles possèdent une crosse mais pas toutes. Seule en France l'abbaye royale de Chelles possède une échelle dans ses armoiries (d).

Cette célèbre abbaye de femmes a été fondée en 511 par la reine Clothilde après la mort de son époux Clovis, roi des Francs, sous le vocable de Saint-Georges. Nous ignorons tout de ce couvent primitif. Il fut reconstruit au VIe siècle par la reine Bathilde femme de Clovis II. En 657, elle se retira au monastère de Chelles. L'abbaye fut repeuplée avec une colonie de moniales

venue de la fameuse abbaye de Jouarre. C'est à la reine Bathilde, morte en 684, canonisée au XIe siècle que l'on doit l'échelle ornée d'une crosse qui figure dans les armoiries de l'abbaye et sur les bornes limitant ses domaines. Cette figuration illustre la célèbre vision de Sainte-Bathilde montant au ciel sur une échelle d'or. Ce serait en 1775, mais nous verrons plus loin que cette date doit, probablement, être antérieure, que l'abbesse Anne de Clermont Gessan fit planter des bornes aux limites de l'abbaye, bornes portant soit l'échelle seule, soit l'échelle coupée d'une crosse d'abbesse. On peut voir au Musée de Chelles plusieurs de ces bornes et André Clément précise dans sa "Petite histoire de l'abbaye royale de Chelles par l'image" (7), ouvrage auquel nous nous sommes beaucoup référés : "Ces bornes étaient nombreuses à Chelles. On en signale d'autres, bornant des propriétés de l'abbaye dans la région parisienne". Comme exemple, signalons qu'un domaine des religieuses de Chelles situé à Rantigny, dans l'Oise, est limité par des bornes portant la gravure d'une échelle. Ajoutons que les abesses de Chelles étaient seigneurs du lieu, qu'elles percevaient des dîmes. Elles avaient droit de haute et basse justice, le pilori était une très grande échelle.

V

Nous devons à Georges Lasserre, historien de Milly-la-Forêt et de ses environs, plusieurs textes (8) sur les relations, les multiples différents, transactions, procès, entre les abbesses de Chelles et les seigneuries de Milly, de Noisy et du Vaudoué. A Milly, l'avouerie de Saint-Georges, terre seigneuriale fut propriété de la reine Bathilde dont Château-Forest ou Maison-Forest aurait été la résidence et donnée par elle à l'abbaye de Chelles. C'est ainsi qu'en 1157, on relève une transaction entre le seigneur de Milly et les religieuses sur la terre de Saint-Georges. En 1183, autre transaction mais avec les Templiers du Vaudoué. 1206 voit un compromis avec le seigneur de Milly pour régler leurs difficultés à Noisy. En 1208, le seigneur de Milly déclare tenir à cens des religieuses de Chelles un marais sis entre Milly et Oncy. En 1210, Guillaume III de Milly obtint la concession du droit de garenne dans la terre de Saint-Georges des religieuses de Chelles. Le même Guillaume fit en 1211 échange avec les religieuses de cens et de rentes à Poisereau contre la garenne et la terre de Saint-Geroges. A la mort de Guillaume, 1235, son fils Philippe reçoit la partie de la seigneurie appelée d'Aulnoy avec l'avouerie de Saint-Georges, l'abbesse de Chelles la cède à Philippe pour en jouir toute sa vie ; plus tard il y aura de nombreux procès à ce sujet avec l'abbaye.

En 1240, accords entre le seigneur de Milly et les religieuses touchant leurs terres et seigneurie de Noisy. Philippe de Milly rétrocède en 1241 toutes les terres sur les confins de Saint-Georges. En 1243 et 1244, abandon de terres situées à Noisy aux abbesses de Chelles. Des démélés sans fin, beaucoup de procès, des changements de délimitations pour des terres situées entre le Vaudoué et Noisy eurent lieu entre 1255 et 1260. En 1296, un arrêt du Parlement de Paris confirme la sentence d'un jugement rendu contre les religieuses de Chelles en faveur de deux habitants de Tousson. Nous pourrions continuer longtemps encore ces citations qui montrent que l'existence de possessions de l'abbaye de Chelles au Vaudoué, à Noisy comme à Milly est incontestable. Lasserre nous précise encore que ces possessions étaient délimitées "par des bornes sur lesquelles étaient gravées une échelle".

VI

Mais quand nous aurons connaissance d'un important document daté du 7 juin 1518, nos recherches prendrons un tour nou-

veau et une ampleur que nous ne soupçonnions pas lors de nos observations de la gravure de la "Pierre-aux-Prêtres" et de celle de la "Borne du Goulay", à Oncy.

Ce document (9) est un "Arrêt du Parlement confirmant uen sentence du Prévôt de Paris, par laquelle les héritiers de Louis de Graville (e) sont tenus d'abandonner aux religieuses de Chelles 80 arpents (f) de terre en la seigneurie de Noisy et du Vaudoué". Ce qui fait l'intérêt majeur de ce document, c'est qu'il indique les limites des possessions de l'abbaye de Chelles dans les seigneuries de Noisy et du Vaudoué en mentionnant toutes les bornes limitant ces possessions.

Dans ces limites, il y avait plusieurs fiefs et villages Noisy, Oé (g), Auvers, Porepeaulx, Chambergot, Feularde et d'autres. L'interprétation de ce texte présente de grandes difficultés. D'une part, sa rédaction en français du XVIe siècle en rend la lecture difficile. D'autre part, un grand nombre de lieux-dits ne figurent plus sur les plans actuels, soit qu'ils aient disparu, soit que l'orthographe de leur nom ait évolué de telle sorte qu'elle nous soit devenue méconnaissable.

La première des bornes citées dans l'arrêt de 1518 est assise près de la seigneurie de "La Chapelle La Royne", sur le chemin de la Chapelle. La description des bornes se continue dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, en remontant vers le nord. C'est ainsi que la troisième de ces bornes est le "Coulombier d'Achères", puis le "Boys de Bière", vers l'ouest on atteint le "Bois de Forest" et le "Parc de Forest" pour arriver aux "Fossés de la terre de Milly", à la "Maison Saint-Ladre de Milly" (h) l'on revient sur "Renoilliez" (i), le trajet au sud passe sur les limites de Tousson, en "Chanlay" (j), sur la "Voye de Boissy" (k), à la "Croix Boissée de Boissy" pour revenir à la première borne. Nous n'avons pas cru utile dans cette étude, de citer tous les lieux-dits bornés, mais uniquement ceux que l'on peut aujourd'hui retrouver sur une carte.

L'arrêt de 1518 situe l'emplacement d'une trentaine de bornes, mais à aucun moment il n'est fait mention d'une gravure d'échelle sur celles-ci. Nous savons que ces gravures ont été exécutées au cours du XVIIIe siècle, soit deux siècles après "l'Arrêt du Parlement". Nous ignorons si, au XVIIIe siècle, le nombre des bornes n'était pas plus important, nos recherches ultérieures le donneraient à penser.

VII

Il nous restait, compte tenu des connaissances acquises, à explorer sur le terrain, les limites présumées des possessions de l'abbaye de Chelles. Il nous est apparu, tout au moins pour les limites sud, qu'elles "collaient" avec les limites communales actuelles : entre Noisy et Tousson, Le Vaudoué et Tousson, Le Vaudoué et Boissy-aux-Cailles, Le Vaudoué et Achères-la-Forêt. Nous en sommes moins certain dans la zone boisée de l'est du Vaudoué et du nord de Noisy.

Jusqu'ici, sur le terrain, nous n'avons pas retrouvé de nouvelles bornes gravées de l'échelle. Mais un heureux hasard nous a appris l'existence de bornes gravées transportées et déposées au Vaudoué. Nous avons pris contact avec la municipalité qui nous a autorisé à examiner ces bornes. Sous la conduite de Monsieur Robert Masson, nous les avons vues dans la cour de l'école, répondant en tous points, par les caractères de leurs gravures, aux bornes que nous connaissons : la "Pierre-aux-Prêtres" et la borne du "Goulay"

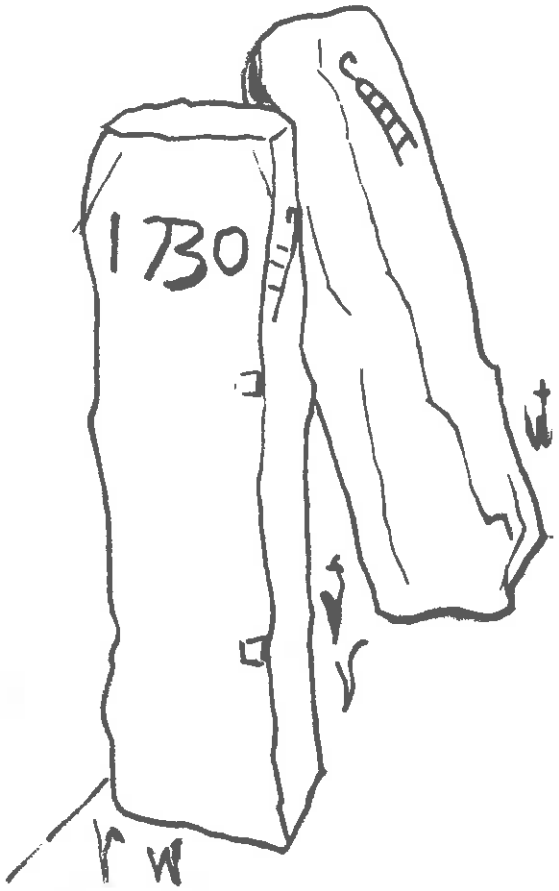

Fig. 5 - Les 2 bornes déposées au Vaudoué.

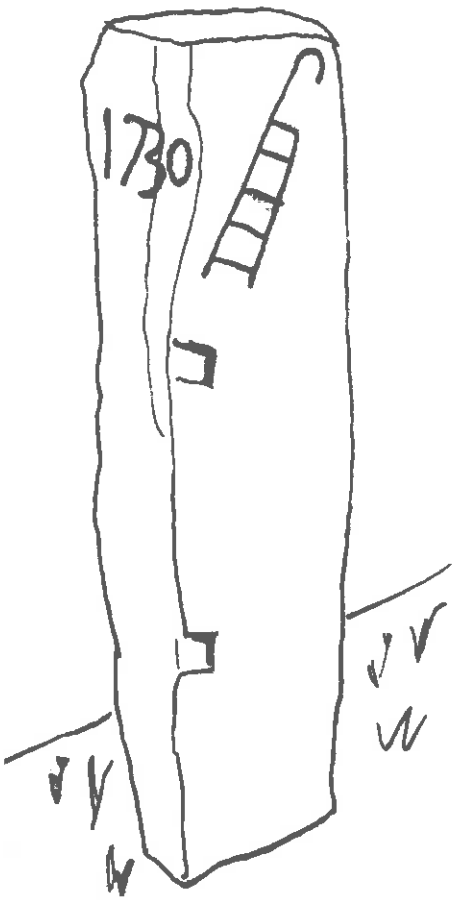

Fig. 6 - La borne I730 vue sur ses 2 faces.

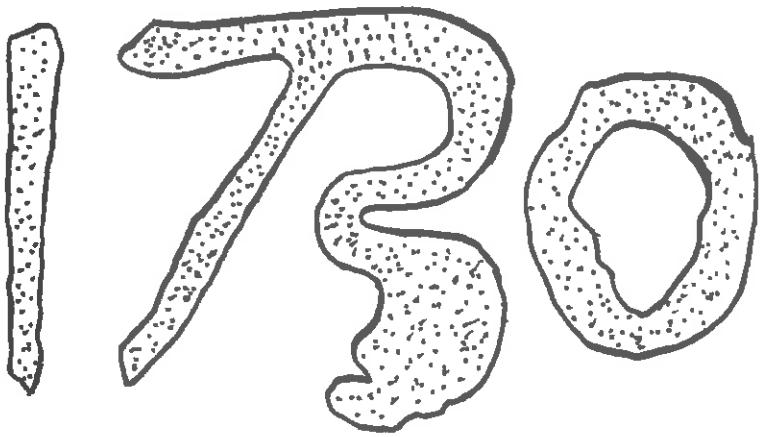

Fig. 7 - Relevé de I730 réduction de moitié.

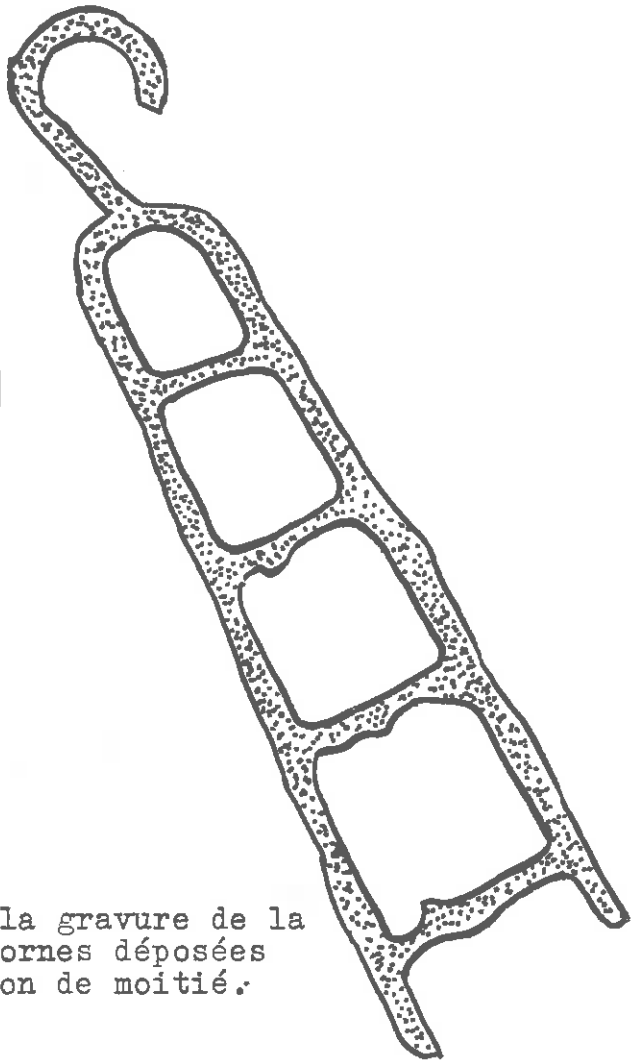

Fig. 8 - Relevé de la gravure de la plus grande des 2 bornes déposées au Vaudoué, réduction de moitié.

en limite de Noisy. L'une d'entre elles, la moins haute, présente sur une face la gravure d'échelle et, sur une autre face, une date 1730 dont les caractéristiques de gravure sont identiques à celles des échelles. Cette date remet en question la date de 1755, époque ou l'on croit que l'abbesse Anne de Clermont Gessan aurait fait planter des bornes gravées d'une échelle sur les limites des possessions de l'abbaye (7). Sans aucun doute, on peut affirmer que les bornes gravées ont été mises en place dans le courant du XVIIIe siècle.

Ces deux bornes sont en grès local. La borne gravée 1730 mesure 1,30 de haut et 30 cm environ de large. Sur la face gravée de la date, on remarque quatre grosses encoches ; l'échelle est inclinée vers la droite et la crosse prolonge le montant gauche de l'échelle. Par contre, sur la seconde borne qui mesure 1,43 m de haut pour 40 cm de large ; l'échelle est inclinée vers la gauche, tout comme les échelles de la "pierre du Goulay" et de la "Pierre-aux-Prêtres" ; la crosse prend au milieu du barreau supérieur.

Une question dont la réponse est pour nous capitale, où ces deux bornes étaient-elles implantées ? D'après Robert Masson ces bornes ont été repérées vers 1975. Il avait été trouvé trois bornes, deux ont été transportées au village, la troisième laissée sur le terrain avec l'intention de revenir la chercher quelques jours plus tard. Un inconnu, entre-temps, a dérobé cette borne, ce qui fait qu'aujourd'hui, cinq bornes gravées de l'échelle des armes des religieuses de Chelles seraient connues.

Robert Masson nous a conduit sur les emplacements où les trois bornes avaient été trouvées. La borne portant la date de 1730 était située sur l'emplacement correspondant à la première ou à la seconde borne décrite dans l'arrêt de 1518. Soit à 550 m du chemin départemental n° 16, route allant de La Chapelle-la-Reine au Vaudoué, à l'angle formé par le chemin d'exploitation de la "Vallée Creuse" et le chemin d'exploitation des "Deux-Vallées". Le chemin de la "Vallée Creuse" forme la limite entre Le Vaudoué et Achères-la-Forêt. Cette borne est voisine du lieu-dit "Felarde", qui, sans nul doute, correspond au fief "Feularde" mentionné dans l'"Arrêt de 1518".

La seconde borne, la plus grande, était située au point de rencontre des territoires du Vaudoué, de Tousson et de Boissy-aux-Cailles sur le lieu-dit "Au dessus de Champlaid". Cette borne dans l'arrêt de 1518, serait celle dite "en Chanlay", borne précédant celle de la "Voye de Boissy", soit la 23e dans le texte de l'arrêt. La borne de la "Voye de Boissy" serait la borne dérobée en 1975. Elle aurait, d'après R. Masson, été retrouvée à proximité de la "Vallée de Boissy" de nos cartes actuelles, route unissant Le Vaudoué à Boissy-aux-Cailles. Aujourd'hui, les deux bornes retrouvées au Vaudoué sont implantées devant la nouvelle poste du village. La petite "borne du Goulay" vient d'être retirée de son site primitif pour être mise devant l'école de Noisy.

VIII

Nous avons essayé à l'aide des noms de lieux-dits cités dans l'"Arrêt de 1518", de situer sur une carte l'emplacement présumé de la trentaine de bornes décrites dans l'arrêt. Nous avons le sentiment que nombre de ces bornes devaient être implantées sur les points où le périmètre des possessions des "Dame de Chelles" Changeait de direction. C'est cette carte que nous vous présentons ici. NOus avons retrouvé sur le terrain un certain nombre de bornes, non gravées de l'échelle, elles sont pointées sur notre carte. Ce sont probablement des bornes récentes, limites communales ou cadas-

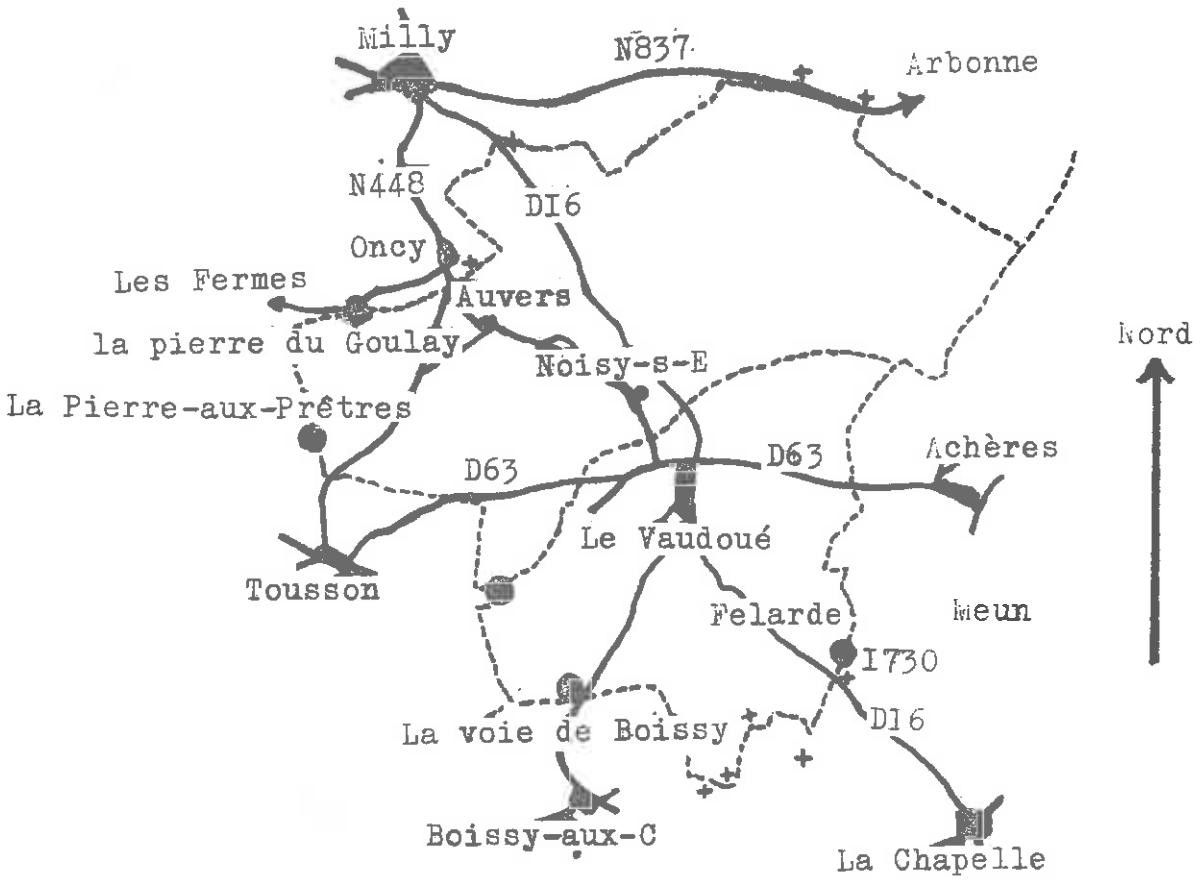

Fig. 9

Echelle I/I00000e Icm=Ikm

------ Limites communales du Vaudoué & Noisy.

● Bornes retrouvées emplacement connu.

\+ Bornes retrouvées sur le terrain, mais sans gravure d'échelle.

trales. Mais, nous l'avons déjà souligné, les bornes citées dans l'"Arrêt du Parlement" ne devaient pas porter de gravure d'échelle. Le nombre des bornes gravées au XVIIIe siècle étaient, peut-être, supérieur à celui des bornes décrites en 1518.

IX

Avant de conclure, il faut faire état de quelques réseves d'André Clément à propos de l'espèce d'anneau visible sur la droite de l'échelle gravée sur la "Pierre-aux-Prêtres" (voir la figure 2). Cet anneau a pu être gravé postérieurement à l'époque ou la gravure d'échelle a été exécutée, sans avoir aucun rapport avec la symbolique de ce signe.

Nous souhaitons que cette étude soit un prétexte pour nos lecteurs, un sujet de promenades sur le tracé présumé des limites du domaine des abbesses de Chelles, pour observer le moindre indice, la moindre pierre suceptible d'avoir été gravée ou d'avoir pu servir de limite. Elle contribuera à augmenter notre connaissance de l'histoire passée de Noisy-sur-Ecole et du Vaudoué.

De toute façon cette étude nous aura aidé à prouver que la gravure relevée sur le menhir de la "Pierre-aux-Prêtre" n'est pas d'origine mégalithique et que l'existence de possessions de l'abbaye Royale de Chelles dans notre région ne peut pas être contestée.

REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre gratitude à ceux qui nous ont permis de réaliser cette étude, nos collègues et amis : Pierre Bernier, Robert Diot, Maître Jacques Lutrat, André Varenne, mais aussi Monsieur André Clément ancien conservateur du Musée de Chelles, M. Robert Masson et la municipalité du Vaudoué.

NOTES

a)- Louis Girard, depuis plusieurs années, a entrepris avec des amis du groupe "Total-Archéologie" une étude des signes rupestres gravés sous les auvents du Massif de Fontainebleau.

b)- Route menant d'Oncy au "Plateau des 6 Fermes" : ferme du Coudreau, de la Grange-Rouge, etc...

c)- Les armes d'Oncy sont celles de l'abbaye de Saint-Victor, seigneur d'Oncy depuis 1604. En héraldique, ces armes sont des rais d'escarboucle (pierre précieuse) ; chaque rayon est terminé par une fleur de lys. Manifestement dérivées de figurations solaires plus anciennes, les armes d'Oncy seraient trop difficiles à graver sur une borne en grès. Aussi notre ami Maître Jacques Lutrat suggère que le cercle, dans lequel s'inscrit les rais d'escarboucle, a été choisi pour représenter les armes d'Oncy (10).

d)- La toponymie admet que, généralement, KAL, résidu d'un langage pré-indo-européen signifie pierre, puis abri de pierres, puis maison, forteresse, village. Ce serait l'origine du nom de Chelles : CALA en 709 (11). Pour d'autres linguistes, KAL, signifierait : abbattis d'arbres, essart, lieu défriché (d'après l'abbé Jean lebeuf, 1687-1760, auteur d'une précieuse "Histoire de la Ville et de Tout le Diocèse de Paris). Il nous semble plus significatif, à la vue des formes anciennes de Chelles : "Ecclesia Scalensis" (1197), "Scala" (1250), "Chelles Sainte-Bautour" (1550), "Echelle Saint-Baudour" (1788), (Bautour, Baudour, Bauteur, etc... étaient des désignations populaires de Sainte-Bathilde) de penser que le toponyme Chelles soit directement inspiré par l'échelle du rêve de sainte-Bathilde.

e)- Louis Mallet de Graville, cousin de Louis XI, amiral de France, châtelain de Milly. C'est à lui que l'on doit la construction de la halle.

f)- L'arpent valait, approximativement la moitié de nos hectares.

g)- Oé, ancienne appelation du Vaudoué, Val d'Oé = Val de l'eau.

h)- La chapelle Saint-Blaise, vestige le l'ancienne maladrerie.

i)- La Renommière, château en limite d'Auvers et d'Oncy.

J)- Aujourd'hui, Champlaid.

k)- La route de Boissy au Vaudoué.

BIBLIOGRAPHIE

1- Gilbert-Robert DELAHAYE dans Bull. ANVL (60) 2 : 116-119. 6 fig.

2- Jean POIGNANT, "Gravures d'échelles observées sur des Pierres Levées" ; Art Rupestre, bull. du Gersar, n° 8, juin 1978 : 41-44.

3- Louis GIRARD & Groupe Préhistoire, "La Gravure du Menhir de la Pierre-aux-Prêtres à Tousson (S-&-M)" ; Chronique Archéologique de Total-Archéologie, n° 3, octobre 1975 : 7-10. 2 fig.

4- Brigitte BELAIR, Jean-Claude BEDARD, Robert DIOT et Philippe GUILLEMET, "Petit menhir gravé à Oncy" ; note manuscrite inédite de 2 pages, 8 figures, 15 mai 1976.

5- Luc BENOIST, "Signes, Symboles et Mythes" ; Col. Que sais-je ? P.U.F. éd., Paris, 1975.

6- "Bibliographie, Préhistoire et Protohistoire" ;Bull. du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne, n° 16, 1975 : 139-140.

7- André CLEMENT, "Petite histoire de l'abbaye royale de Chelles par l'image" ; Bull. municipal de Chelles, n° 11, 4e trimestre 1976 : 3-36. 92 figures.

8- Georges LASSERRE, "Milly-en-Gâtinais Rapsodie" ; série d'articles parus en 1940-1941 dans "L'Abeille d'Etampes" et "Milly Notes et Documents", étude parue en 1923.

9- "Arrêt du Parlement confirmant une sentence du Prévôt de Paris du 7 juin 1518" ; Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais, t. VII, 1889 : 25-37.

10 - Jean POIGNANT, "Quelques pages de mon carnet d'Observations en 1978" ; Art Rupestre, Bull. du GERSAR 10, 1979 : 8. 1 fig.

11 - Charles ROSTAING, "Les noms de Lieux" ; coll. Que sais-je ? P.U.F., éd. Paris, 1945.

Jean POIGNANT
27, rue Gambetta
77780 BOURRON-MARLOTTE

Bull. ANVL Tome 60 n° 4 1984

METEOROLOGIE

LE TEMPS À FONTAINEBLEAU

Par Pierre DOIGNON

JUIN 1984

Mois un peu frais (déficit de 0°4), très fortement arrosé (excès de 80 %), notamment par deux orages, dont celui du 21 a fourni 45 mm d'eau en 30 minutes, une des averses les plus violentes enregistrées à la station météo depuis 50 ans.

Thermométrie : Moyenne 16°3 (normale 1883-1982 = 16.7) ; moyenne des minima 10.5 ; moyenne des maxima 22.0 ; minimum absolu 4.7 (le 6) ; maximum absolu 28.7 (les 19 et 20).

Pluviométrie : Lame 104.0 mm (normale 61) en 10 jours (normale 11) ; durée 29,6 heures ; maximum en 24 heures : 44. 8 mm (le 21).

Nébulométrie : Moyenne 46.0 % (normale 53.3) ; matin 57, midi 49, soir 32.

Anémométrie : N 1 jour, NE 9, E 0, SE 1, S 0, SW 4, W 3, NW 8.

Nombre de jours : Grèle 2, grésil 0, Orage 4, brouillard 1, insolation nulle 1, insolation continue 5.

JUILLET 1984

Mois assez beau, thermométriquement normal, faiblement arrosé (déficit de 22 %) ; nébulosité déficitaire de 20 % ; vents atlantiques 14 jours , continentaux 12 jours, nordiques 5 jours.

Thermométrie : Moyenne 18.15 (normale 1883-1982 : 18.2) ; moyenne des minima 11.3 ; moyenne des maxima 25.0 : minimum absolu 4.6 (le 4) ; maximum absolu : 34.2 (le 30).

Pluviométrie : Lame 49.1 mm (normale 63) en 7 jours (normale 12). Durée 18 heures ; maximum en 24 h : 12 mm (le 14).

Anémométrie : Nord 5 jours, NE 9, E 0, SE 3, S 0, SW 6, W 5, NW 3.

Nébulométrie : Moyenne 39.0 % (normale 50 %), matin 38, midi 49, soir 30.

Nombre de jours : Grèle, grésil 0, orage 5, brouillard 0, insolation nulle 2, insolation continue 6, vent fort 1 (le 30 de nuit, vitesse maximum 60 km/h par coup de vent orageux).

AOUT 1984

Mois doux, assez sec ; nébulosité excédentaire de 7 % ; beau du 16 au 21 et de 26 au 31.

Thermométrie : Moyenne 17.8 (normale 1883-1982 : 17.6 ; moyenne des minima 12.1 ; moyenne des maxima 23.6 ; minimum absolu 7.6 (le 7) ; maximum absolu 30.0 (le 21).

Pluviométrie : Lame 43,8 mm (normale 63) en 11 jours (normale 11) ; durée 16 heures ; maximum en 24 heures : 13.8 mm (le 3

Nébulométrie : Moyenne 57.3 % (normale 50) ; matin 70, midi 53, soir 49.

Anémométrie : Nord 0, NE 10, E 0, SE 6, S 2, SW 4, W 4, NW 5.

Nombre de jours : grèle, grésil 0, orage 4, éclairs lointains 1, brouillard 8, insolation nulle 2, insolation continue 3, vent fort 0.

Pierre DOIGNON

N° C.P.P.A.P. : 65832

Dépôt légal : 4ème trimestre 1984

Classification UNESCO 11/0 n° 77-2551-1

Directeur de la Publication : Jean-Philippe SIBLET
68, Av. de la Forêt
77210 AVON

Tirage : 450 exemplaires

T A B L E D E S M A T I E R E S

- T O M E 6 0 - - A N N E E 1 9 8 4 -

ECOLOGIE

BOISSIERE J.C. : Analyse d'ouvrage : "Les lichens témoins de la pollution", p. 83.

DOIGNON P. : Etat actuel et dynamique de la végétation et des sols dans la réserve du Mont-Chauvet, p. 81.

- : Un ouvrage de Clément JACQUIOT sur l'écologie appliquée à la sylviculture, p. 82.

- : Sur l'âge des Pins sylvestres en Forêt de Fontainebleau, p. 83.

LEMEE G. : Erosions anciennes et actuelles sur les pentes de sable en forêt de Fontainebleau, p. 14.

GEOLOGIE

DOIGNON P. : Un colloque de haut niveau sur les sables et les grès aux journées géologiques de Fontainebleau, p. 9.

- : Nouvelle table ronde sur les sables et les grès de Fontainebleau, p. 84.

: A propos des blocs de grès de Fontainebleau charriés par radeaux de glace au Finiwürm, p. 141.

- : 18 mémoires inédits sur les sables et grès de Fontainebleau, p. 210.

ORNITHOLOGIE

COSSU D. : Nidification du Milan noir en Bassée, p. 47.

DELAHAYE G.R. : Quand la chair de héron fortifiait les malades de l'Abbaye de Preuilly, p. 104.

SIBLET J. Ph. : Actualités ornithologiques du Sud Seine-et-Marnais : Automne 1983, p. 18.

- : Mise au point de l'Avifaune du Sud Seine-et-Marnais et de ses proches environs : 6ème et dernière partie : des Bombycillidés aux Emberizidés, p. 31.

- : Le Phalarope à bec étroit (*Phalaropus lobatus*), espèce nouvelle pour le Sud Seine-et-Marnais, p. 42

SIBLET J. Ph. : Observation d'un Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*) près de Montereau, p. 43.

- : Première observation du Bruant lapon (*Calcarius lapponicus*) dans le sud Seine-et-Marnais, p. 44.

- : Observation d'un Fuligule à bec cerclé (*Aythya collaris*) à Vimpelles (77), p. 45.

- : Actualités ornithologiques du Sud Seine-et-Marnais : Hiver 1983/1984, p. 94.

- : Une Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*) à l'étang de Galetas, p. 102.

- : Le Pipit à gorge rousse (*Anthus cervinus*) en Plaine de Chanfroy. Premières mentions régionales de l'espèce, p. 103.

- : Inventaire ornithologique de la Plaine de Chanfroy, p. 142.

- : Première observation du Goéland leucophée (*Larus cachinnans Michaellis*) dans le sud Seine-et-Marnais, p. 159.

- : Actualités ornithologiques du Sud Seine-et-Marnais. Printemps 1984, p. 213.

ENTOMOLOGIE

CANTONNET F. : Analyse d'ouvrage : "Les Hémiptères Tingidae Euro-Méditerranneens" de Jean PERICART, p. 57.

- : Analyse d'ouvrage : "Les Hémiptères Berytidae Euro-Méditerranneens" de Jean PERICART, p.236.

CASSET L. : Révision des insectes coléoptères du Massif de Fontainebleau et de ses environs, p. 105, 170.

COSTE J. : Observation de *Proserpinus proserpina* à Souppes-sur-Loing, p. 231.

EVENOU Y. : Cas de cannibalisme chez les larves de *Liocola lugubris* Herbst, p. 162.

- : Le *Liocola lugubris* Herbst en Forêt de Fontainebleau *(Col. Cetonidae)*, p. 54.

FANICA O. : *Rhopalosiphon padi* et le virus de la jaunisse nanifiante en 1983, p. 112.

GIBEAUX Ch. : Les Tortricidae de la Forêt de Fontainebleau, p. 50

- : Sur la biologie de trois espèces de tordeuses en Forêt de Fontainebleau, p. 227.

- : Une capture exceptionnelle : *Roeslertammia pronubella* D. & S., p. 230.

- : *Udea rubigalis* Guenée, espèce nouvelle pour la faune paléarctique capturée en Seine-et-Marne, p. 233.

LHOSTE J. : Application des connaissances entomologiques à la protection des cultures, p. 161.

RETAIL (Du) Fr. : L'entomofaune des troncs cariés, p. 111.

- : Analyse d'ouvrage "Des insectes et des hommes" de J. LHOSTE, p. 113.

VIVIEN J. : Observations entomologiques intéressantes, p. 56.

- : Observations et notes de chasse lépidoptérologiques régionales pour l'année 1983, p. 163.

Une nouvelle revue d'entomologie "Entomologica Gallica", p. 58.

BOTANIQUE

RETAIL (Du) Fr. : Relevé de différentes plantes adventices en Brie, p. 178.

- : Quelques plantes adventices intéressantes, p. 184.

VIVIEN J. : Herborisations régionales interessantes de l'année 1983, p. 59.

Analyse d'ouvrage :"La Manche, de Dunkerque au Havre" de M. BOURNERIAS, CH. POMEROL et Y. TURQUIER, p. 60.

MYCOLOGIE

BOISSIERE J.C. : Un Basidiolichen en Forêt de Fontainebleau, p. 63.

DOIGNON P. : L'exposition de l'A.N.V.L. à Fontainebleau et inventaire des champignons présentés, p. 61.

- : Cortinaires nouveaux ou rares de Fontainebleau, p. 115.

VIVIEN J. : Notules mycologiques hivernales, p. 114.

- : Liste systématique des champignons observés pendant l'année 1983 dans le Massif de Fontainebleau et ses environs, p. 237.

ARCHEOLOGIE

DELAHAYE G.R. : Intérêt de la conservation des bornes anciennes, p. 116.

- : Un sarcophage mérovingien découvert à Montereau dans la décennie 1950, p. 120.

- : Haches du haut moyen-âge découvertes dans la région de Montereau, p. 124.

- : La gravure de la Pierre aux Prêtres à Tousson, p. 186.

DELAHAYE G.R. : Observations sur l'anthropomorphisme des tombes mérovingiennes et médiévales, p. 190.

DOIGNON P. : Une étude sur le gisement Magdalénien de la pente des brosses à Montigny-sur-Loing, p. 119.

POIGNANT J. : L'énigmatique "Tumulus" Saint-Hubert à Nanteau-sur-Essonne (77), p. 129.

- : Sur les bornes limitant le domaine de l'Abbaye de Chelles au Vaudoué et à Noisy-sur-Ecole, p. 251.

ROY J.B. : Dépôt des collections archéologiques de la Ville de Fontainebleau au Musée de Préhistoire de Nemours, p. 187.

SENEE A. : Exposition "l'homme préhistorique à Lorrez-le-Bocage", p. 190.

- : Exposition "l'Archéologie en Pays de Bière", p. 197.

- : Une nouvelle synthèse régionale sur le Mésolithique, p. 198.

- : 20 juin 1984 : Un ministre à Pincevent, p. 198.

METEOROLOGIE

DOIGNON P. : Le temps à Fontainebleau
septembre, octobre et novembre 1983, p. 66.
décembre 1983, Année 1983, janvier et février 1984, p. 132.
Mars, avril et mai, p. 199.
Juin, juillet et août, p. 261.

DIVERS

Editorial, p. 3
Le mot du Trésorier : p. 4, 71, 203.
Insignes ANVL : p. 4, 71.
Calendriers des sorties et des conférences : p. 5, 70, 137, 203.
Nouveaux adhérents : p. 6, 72, 138, 203.
Travaux de nos collègues : p. 7, 72.
In mémoriam : Pierre CHOUARD, p. 8 - Alfred-Serge BALACHOWSKY, p. 74.
Réunion du 26/11/1983 sur la protection de la nature, p. 8.
Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'ANVL du 15/01/1984, p. 73.
Nos excursions en 1983 par Fr. Du RETAIL, p. 75.
Compte-rendu de la réunion du 10/12/1983 au Laboratoire de Biologie Végétale pour la protection des sites naturels menacés par O. FANICA et Fr. Du RETAIL, p. 79.
Participation de deux membre de l'ANVL au 109e congrès National des Sociétés savantes, p. 139.
Annonce : Atlas des oiseaux nicheurs du Loiret, p. 160
Compte-rendu de la visite des eaux de Paris (8/09/1984) par Josette RAPILLY, p. 205.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les auteurs sont priés de remettre leur manuscrit dactylographié à double interligne avec une marge de 4 cm au minimum, sur un seul côté de chaque page.

Seuls seront soulignés les noms scientifiques destinés à être imprimés en italique, les feuillets seront numérotés dans l'ordre, en haut à droite, l'emplacement approximatif des figures ou tableaux sera indiqué dans la marge (sous réserve des impératifs de la mise en page).

Les références seront mentionnées dans le texte par le nom de l'auteur, suivi de l'année de publication, exemple : DUPOND (1976).
En fin d'article la liste des références devra se conformer aux indications suivantes, afin d'uniformiser la présentation :
Citation d'un article : SEGUY E. (1928).- Les moustiques de la Forêt de Fontainebleau et de la Vallée du Loing. Travaux ANVL (2) : 5-20.

Citation d'un livre : BRUMPT E. (1922).- Précis de parasitologie. Paris : Masson.
Dans le cas où la citation serait tirée d'un livre ou d'un long article, le numéro de la page sera précisé dans le corps du texte. Exemple : BRUMPT (1922 : 34).

Les auteurs voudront bien indiquer leur adresse complète après la liste des références.

Les auteurs qui désireraient corriger eux-mêmes les premières épreuves de leurs articles sont priés de l'indiquer sur leur manuscrit. Les corrections devront être limitées aux seules erreurs typographiques. Il est demandé aux auteurs de retourner ces épreuves dans les 8 jours qui suivent la date de réception.

Le respect de ces quelques indications facilitera la tâche du rédacteur, limitera les risques d'erreurs, et donnera une unité à la publication.

REPROTEC - IMPRIMERIE DE CHAILLY - 066.23.35